ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNEE : 1981 THESE : 143

# LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE EN FRANCE

## ESSAI D'ANALYSE CRITIQUE

# THESE

Pour le Doctorat Vétérinaire
(Diplôme d'Etat)
Présentée et soutenue publiquement en 1981

par

Serge, Paul, François BAYSSE

*Né le 16 Février 1954 à AURILLAC (Cantal)*

Membres du Jury

Président : ..... Monsieur CATHALA
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Assesseurs : ..... Monsieur CAZIEUX
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Monsieur CABANIE
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543924_0053

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNEE : 1981 THESE : 143

# LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE EN FRANCE

## ESSAI D'ANALYSE CRITIQUE

# THESE

Pour le Doctorat Vétérinaire
(Diplôme d'Etat)
Présentée et soutenue publiquement en 1981

par

Serge, Paul, François BAYSSE

*Né le 16 Février 1954 à AURILLAC (Cantal)*

Membres du Jury

Président : ..... Monsieur CATHALA
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Assesseurs : ..... Monsieur CAZIEUX
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Monsieur CABANIE
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Directeur : ..... M. LAUTIE
Directeur honoraire : ..... M. FLORIO
Professeurs honoraires : ..... M. BRIZARD
..... M. SAURAT

PERSONNEL ENSEIGNANT
CHAIRE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE

Professeur titulaire ..... M. GODERAIN
Professeur sans chaire ..... Mme BURGAT-SACAZE

Pharmacie et Toxicologie

CHAIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Professeur titulaire ..... M. RICO
Professeur sans chaire ..... M. BRAUN
Maître Assistant ..... M. BENARD

Physique Biologique et Médicale
Chimie Biologique et Médicale
Informatique biologique et médicale

CHAIRE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Professeur titulaire ..... M. PAVAUX
Maître Assistant ..... M. LIGNEREUX
Maître Assistant ..... M. SAUTET

Organogénese - Tératologie
Anatomie Générale - Anatomie Appliquée

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE, PHARMACODYNAMIE ET THERAPEUTIQUE

Professeur titulaire ..... M. RUCKEBUSCH
Professeur sans chaire ..... M. FARGEAS
Maître Assistant Agrégé ..... M. TOUTAIN

Physiologie - Pharmacodynamie - Thérapeutique

CHAIRE D'HISTOLOGIE - ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Professeur titulaire ..... M. VAN HAVERBEKE
Professeur sans chaire ..... M. CABANIE
Maître Assistant Agrégé ..... M. MAGNOL

Histologie - Embryologie
Anatomie Pathologique - Clinique

CHAIRE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Professeur titulaire ..... M. LABIE
Maître de Conférences ..... M. EECKHOUTTE
Maître Assistant Agrégé ..... Mme BENARD

Hygiène - Inspection - Contrôle et Technologie des denrées alimentaires d'origine animale - Clinique

CHAIRE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES

Professeur titulaire ..... M. DORCHIES
Maître de Conférences ..... M. FRANC
Maître Assistant ..... M. DUCOS DE LAHITTE

Zoologie appliquée - Ecologie - Parasitologie externe -
Dermatologie - Parasitologie interne - Clinique

CHAIRE DE SEMIOLOGIE ET PATHOLOGIE MEDICALE
DES EQUIDES ET CARNIVORES ET DE LEGISLATION

Professeur titulaire ..... M. LESCURE
Maître de Conférences ..... M. GUELFI
Maître Assistant ..... M. REGNIER

Sémiologie et Pathologie Médicale des Equidés et Carnivores
Législation Vétérinaire et Déontologie Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL
ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR

Professeur titulaire ..... M. TOURNUT
Maître de Conférences ..... M. BEZILLE
Maître Assistant ..... M. JOUGLAR

Sémiologie et Pathologie Médicale du bétail et des animaux de basse-cour
Clinique - Consultation itinérante

CHAIRE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Professeur titulaire ..... M. CAZIEUX
Maître de Conférences ..... M. GENEVOIS
Maître-Assistant ..... M. AUTEFAGE

Propédeutique et Sémiologie Chirurgicale - Radiologie - Technique Chirurgicale - Anesthésiologie
Pathologie Chirurgicale - Clinique - Traumatologie - Podologie orthopédique

CHAIRE DE PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Professeur titulaire ..... M. FERNEY
Professeur sans chaire ..... M. ROYAL

Pathologie de l'appareil génital et de la mamelle - Sémiologie et Propédeutique - Pathologie de la Reproduction - Obstétrique et pathologie du nouveau-né - Clinique - Consultation itinérante

CHAIRE DE MALADIES CONTAGIEUSES - ZOONOSES -
LEGISLATION SANITAIRE

Professeur titulaire ..... M. CHANTAL
Maître Assistant ..... M. PICAVET

Epidémiologie - Maladies contagieuses - Zoonoses
Législation Sanitaire - Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE GENERALE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Professeur titulaire ..... M. LAUTIE
Maître Assistant ..... M. PELLERIN

Microbiologie - Immunologie - Pathologie Générale

CHAIRE D'ELEVAGE ET ECONOMIE

Professeur titulaire ..... M. QUEINNEC
Professeur sans chaire ..... M. DARRE
Maître Assistant ..... Mme QUEINNEC

Ethnologie - Génétique animale - Extérieur - Zootechnie et Economie générales - Ethologie appliquée, Sciences, Techniques, Economie de l'Elevage et des Productionsanimales
Insémination artificielle - Organisation de l'Elevage

CHAIRE D'ALIMENTATION

Professeur titulaire ..... M. FALIU
Professeur sans chaire ..... M. GRIESS

Botanique appliquée et Bromatologie - Agronomie - Alimentation

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

MM. les Professeurs : ANGELIER, ARMENGAUD, COMBES, COMBRET, CROS, FERNET, et MAZENC.

*La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsable des opinions émises par les candidats (Délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).*

*A MES PARENTS*

*Modeste témoignage d'affection et de reconnaissance*

*A BARBARA*

*Avec toute ma tendresse*

*A MES GRANDS.PARENTS*

*A MON FRERE CHRISTIAN,*

*Qui m'a inspiré le sujet de cette thèse*

*A MA SOEUR ELISABETH*

*A TOUS MES AMIS ET TOUS CEUX QUI ME SONT CHERS*

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur CHIBALA
de l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Nous vous remercions de nous avoir fait
le grand honneur d'accepter la présidence
de notre jury de thèse

A NOTRE JURY DE THESE

Monsieur le Professeur CAZIEUX

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Vous avez bien voulu accepter le sujet de cette thèse avec la même bienveillance que vous nous avez toujours réservé,nous accueillant dans votre service.

Veuillez trouver, ici, le témoignage de notre vive reconnaissance et notre profond respect.

Monsieur le Professeur CABANIE

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Vous nous avez fait l'honneur de siéger à notre jury de thèse.

Veuillez trouver,ici, l'expression de notre chaleureuse gratitude.

*A MON ONCLE François BAYSSE,*
*Docteur vétérinaire*

*Qui le premier m'a fait découvrir, puis*
*aimer avec passion le métier de vétérinaire.*

*A TOUS NOS MAITRES DE l'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE.*

*Nous voulons exprimer notre vive reconnaissance pour l'accueil et les conseils qu'ils nous ont prodigués au long de nombreux entretiens à Madame Eliane BACHELET, au Docteur vétérinaire Marcel CLOUET, au Docteur vétérinaire Patrick DEVISME, au Docteur vétérinaire Jean FERRAND, à Monsieur le Professeur GRIESS, au Docteur vétérinaire Philippe JOIN.LAMBERT, au Docteur vétérinaire Gérard PEZIERES, au Docteur vétérinaire Louis PIGORY et à Monsieur Frédéric WEHRUNG*

*Sans leur aimable collaboration, ce travail n'aurait pu voir le jour.*

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION..... p. 1

Première Partie : CARACTERES GENERAUX DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE..... p. 3

I. - Importance de la presse professionnelle en France..... p. 5

II. - Fonction et rôle de la presse professionnelle..... p. 6

III. - Division de la presse professionnelle vétérinaire : Audience potentielle..... p. 8

IV. - Place de la presse professionnelle dans la formation permanente..... p. 10
1. L'organisation de la formation permanente
2. Le rôle de la presse professionnelle

Deuxième Partie : HISTORIQUE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE EN FRANCE..... p. 13

Introduction..... p. 16

I. - De 1789 à 1878..... p. 17
1. Etapes chronologiques
2. Analyse

II. - De 1878 à 1923..... p. 22
1. Etapes chronologiques
2. Analyse

III. - De 1923 à 1945..... p. 27
1. Etapes chronologiques
2. Analyse

IV. - Depuis 1945..... p. 31
1. Etapes chronologiques
2. Analyse

Synthèse..... p. 34

Troisième Partie : SITUATION ACTUELLE ET ECONOMIE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE..... p. 35

Situation de la presse professionnelle vétérinaire en France en 1981..... p. 37

I. - Les bases juridiques et légales..... p. 40
1. Le régime général de la presse
2. Le statut juridique des imprimés de presse périodique

II. - Les aides de l'Etat : La commission paritaire des publications et agences de presse..... p. 41
1. Les conditions d'agrément
2. Les conditions particulières à la presse périodique technique et spécialisée

III. - L'annonce publicitaire et son rôle..... p. 43
1. La forme du message publicitaire
2. Les rapports théoriques entre la presse professionnelle et les annonceurs
2.1. Le périodique vétérinaire:un créneau optimal
2.2. Analyse des textes légaux
3. L'indépendance de la presse vétérinaire vis-à-vis des annonceurs et ses limites
3.1. Aspect économique
3.2. Aspect moral
3.3. Limites

Quatrième Partie : ANALYSE CRITIQUE..... p. 51

I. - Analyse des titres..... p. 53
1. Périodiques d'enseignement post-universitaire et de formation permanente
2. La Revue de l'Ordre
3. Périodiques d'information professionnelle
4. La presse syndicale

II. - Analyse critique du contenu rédactionnel..... p. 70

III. - Attitude des vétérinaires face à la presse professionnelle..... p. 72
1. Avant-propos
2. La place de la presse dans l'information du praticien
3. Les préférences des lecteurs
4. La perception de l'annonce au sein du périodique
5. Aspects qualitatifs

CONCLUSION..... p. 81

BIBLIOGRAPHIE..... p. 85

# AVANT-PROPOS

*Les publications périodiques se sont incontestablement placées de nos jours, au premier rang des moyens qui concourent à l'esprit humain. Par elles, la pensée scientifique trouve un organe toujours prêt à la redire et à la reprendre, et sa facile et rapide diffusion donne vite aux théories et aux faits leur valeur la plus haute en les soumettant à l'indispensable contrôle de l'expérience et de la discussion...*

*Il n'est pas une des spécialités de la science ou de l'art qui ne doive au journalisme une dette de reconnaissance et entre toutes, peut-être la médecine vétérinaire devrait être citée pour les avantages qu'elle a su tirer de ce puissant levier de l'intelligence...*

PRINCE M., "Journal de Médecine Vétérinaire", 1845 (32)

# INTRODUCTION

Professionnel libéral, fonctionnaire ou salarié, le vétérinaire, travailleur et intellectuel, se doit de répondre à une double nécessité. En tant qu'intellectuel, il a le devoir d'augmenter sa technique professionnelle et d'accroître son patrimoine moral, en tant que travailleur, de défendre les conditions et les possibilités d'existence de son travail. Nous nous proposons, à partir de cette constatation, d'expliquer comment la presse professionnelle représente aujourd'hui le moyen de satisfaire cette double aspiration , comment elle reste le médium privilégié de la mise à jour des connaissances et des techniques, comment elle reste l'outil essentiel de la défense des intérêt professionnels.

Après un bref rappel de l'importance socio-culturelle et de la nécessité d'être d'une information écrite professionnelle, nous insisterons sur les points fondamentaux de l'évolution historique, en nous attachant à souligner combien l'histoire de la presse et l'histoire de la profession vétérinaire sont intimement liées. Notre souci, plus que de présenter une analyse ponctuelle et statique, sera de montrer comment est née et a grandi cette presse, à l'heure où, pour chaque corporation, le savoir était synonyme de pouvoir, et d'analyser les mécanismes dynamiques qui l'ont faite telle qu'elle se présente aujourd'hui à nos yeux.

Dans un deuxième temps, fort de constater la nécessité qu'ont les publications, dans une économie de marché, de recourir à l'annonce publicitaire pour survivre et se développer, nous montrerons comment elles ont su garder leur indépendance intellectuelle et préserver la confiance que leur a toujours accordée le lecteur.

En dernier lieu, après une étude exhaustive des titres, nous nous proposons de présenter une analyse critique à travers l'attitude du vétérinaire face à l'information qui lui est proposée. Si le souci de chaque professionnel est bien de répondre aux deux aspirations précédemment citées, la presse permet-elle, aujourd'hui, de le satisfaire avec efficacité ?

Notre démarche peut apparaître contradictoire à l'heure où notre siècle bascule irréversiblement à l'ère de l'informatique ; en 1845, le rédacteur en chef du "Journal de Médecine Vétérinaire", se faisant l'écho de toute une profession, marquait sa reconnaissance envers les publications périodiques pour leur rôle fondamental dans l'amélioration des conditions d'exercice de l'art vétérinaire. Si nous avons entrepris cette étude, en cette période de transition, c'est qu'aujourd'hui, nous avons voulu à notre tour leur rendre hommage.

# Première Partie

## CARACTERES GENERAUX DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE

## I. - IMPORTANCE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE EN FRANCE

• Du point de vue légal, les jurisprudences de Paris (11/07/10) Poitiers (17/02/80) et Châteauroux (28/02/51) considèrent comme appartenant à la presse périodique et classée presse technique et professionnelle, tout périodique ou revue spécialisée s'adressant à un public peu étendu et particulièrement à des techniciens, c'est-à-dire tout écrit faisant partie d'une publication conçue suivant un plan d'ensemble et devant paraître à des intervalles plus ou moins éloignés, même irréguliers, quels qu'en soient la forme de présentation ou le mode d'expression (1).

• La presse professionnelle en France est de loin la plus ancienne et la plus importante des presses spécialisées. Aujourd'hui, l'infinie variété des techniques des métiers, des savoir-faire et des sciences se reflète dans une floraison de revues, de bulletins, de médias à parution plus ou moins régulière (8). La société, en sa complexité, se reflète aussi dans un miroir changeant et, technique ou passionnelle, la communication se fraye un chemin. Ainsi, au sein de la presse périodique, témoin de la vie politique, économique, sociale et intellectuelle, elle tient une place indispensable au service des activités et des aspirations des groupes humains. Les catégories d'intérêt qui peuvent l'alimenter sont sans limite et l'on note près de 1 800 titres de journaux ou revues, pour un tirage global de 30 millions d'exemplaires, et notamment 600 titres appartenant à la presse médicale et des autres professions de santé (30).

• La vivacité de la presse professionnelle s'est vu d'autre part stimulée ces 30 dernières années par l'apport de la publicité. En effet, la sélectivité des informations traitées face à une audience bien connue, par ailleurs, représente pour la publicité un créneau remarquable. Et la confiance en partie reportée par le lecteur du contenu rédactionnel au contenu non rédactionnel sert de postulat aux annonceurs. N'oublions pas alors que

cette évolution, qui certes a permis un réel développement et un raffinement de présentation et de moyens, a fait que ce type de presse accepte comme l'écrit Bernard VOYENNE, "de vivre en état de péché économique" (42).

Nous modèrerons cette opinion cependant, en montrant dans la suite de cette étude, que l'obligation faite aux annonceurs d'utiliser ce médium pour augmenter l'indice de pénétration du message publicitaire et l'interprétation objective des textes de loi sur la presse et la publicité impliquent plus une symbiose qu'une dépendance (26, 28).

## II. - FONCTION ET ROLE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE

D'audience nécessairement restreinte, au contraire de la presse périodique d'informations générales, destinée à une clientèle de spécialistes et souvent composée par eux, la presse professionnelle technique et spécialisée semble investie d'une triple fonction (2, 30) :

- Apporter une documentation technique indispensable à l'activité intellectuelle, et partant contribuer à la mise à jour des connaissances ;
- Apporter des éléments d'information sur le milieu professionnel et ses relations avec les autres couches socio-professionnelles. C'est alors un moyen concourant à la reconnaissance et à l'identification de l'individu au sein de la société ;
- Etre le reflet et l'instrument privilégié de la défense des intérêts professionnels, en améliorant par là même la cohésion au sein du groupe.

Plus le groupe professionnel est limité en nombre, plus les publications seront fidèles à ces trois principes. Ainsi, pour la presse vétérinaire, l'aspect corporatif de l'écriture sous-tendant une identification sociale au nom de la Science, sera essentiel et expliquera comment au sein d'une même publication se rejoindront toujours l'aspect technique et professionnel, constituant l'un pour l'autre un nécessaire alibi.

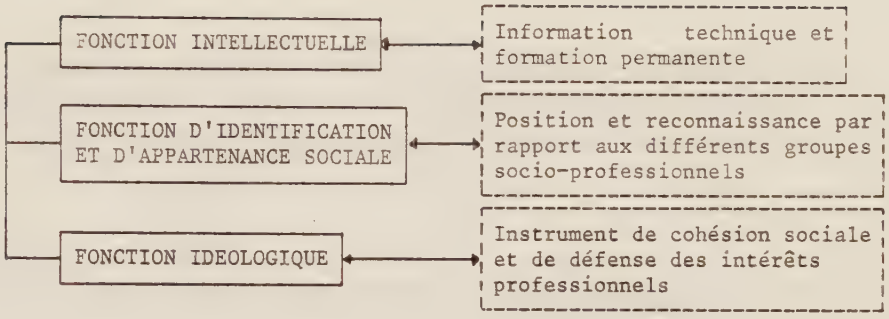


Tableau 1 : Les 3 fonctions de la presse vétérinaire

| | | |
|---|---|---|
| - EXERCICE LIBERAL :<br>Praticiens inscrits au Tableau de l'Ordre<br>- exclusivement canins<br>- clientèles mixtes | <br>5 400<br>800<br>4 600 | 80,0 % |
| - FONCTIONNAIRES D'ETAT :<br>. Vétérinaires inspecteurs<br>. Corps autonome service Outre-Mer<br>. Laboratoires de recherche et contrôle des services vétérinaires<br>. Vétérinaires liés à l'Etat par contrat | <br>425<br>29<br>50<br>68 | 8,5 % |
| - ENSEIGNEMENT et RECHERCHE :<br>. Attachés d'enseignement E.N.V.<br>. Appartenant à l'enseignement supérieur agronomique et recherche | <br>130<br>120 | 3,0 % |
| - SECTEUR PRIVE : Recherche et industrie agro-alimentaire et pharmaceutique | 500 | 8,0 % |
| - SERVICES BIOLOGIQUES DES ARMEES : Cadres actifs | 55 | |
| T O T A L | 6 777 | |

Tableau 2 : La profession vétérinaire en France en 1979 :
Recensement "Ordre des Vétérinaires"

Création culturelle et produit de marché, la presse vit alors en véritable osmose avec la profession qui se devra de contrôler tout ou partie des sources de l'information et des modes de diffusion.

## III. - DIVISION DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE

En fonction des considérations déjà notées, nous classerons les publications en trois types :

- Les revues d'information techniques et de formation permanente ;
- Les revues de défense des intérêts professionnels ;
- Les revues d'information professionnelle ou presse d'opinion.

Nous serons amené à exclure de notre étude, l'information dispensée par les laboratoires, même sous forme de périodiques, les "Houses Organes le caractère gratuit de ces publications ne pouvant leur faire prétendre appartenir à la presse périodique technique et spécialisée (5). A la limite de la documentation publicitaire, supportée entièrement par les laboratoires, elles présentent pourtant souvent des articles scientifiques originaux et de valeur.

Notons enfin l'inexistence aujourd'hui d'une presse de détente conçue pour le vétérinaire, après de nombreux essais infructueux, à l'inverse de la presse médicale où ressortent quelques titres de publications luxueuses, tels "Médecins de France" ou "Esculape".

Les publications vétérinaires seront toutes enfin diffusées en grande partie au sein de la profession et par abonnement, échappant ainsi aux circuits classiques de distribution. Les vétérinaires praticiens représentent le groupe de lecteurs potentiels le plus important (voir tableau 2), si bien que les différentes publications s'adresseront d'abord à eux et auront avant

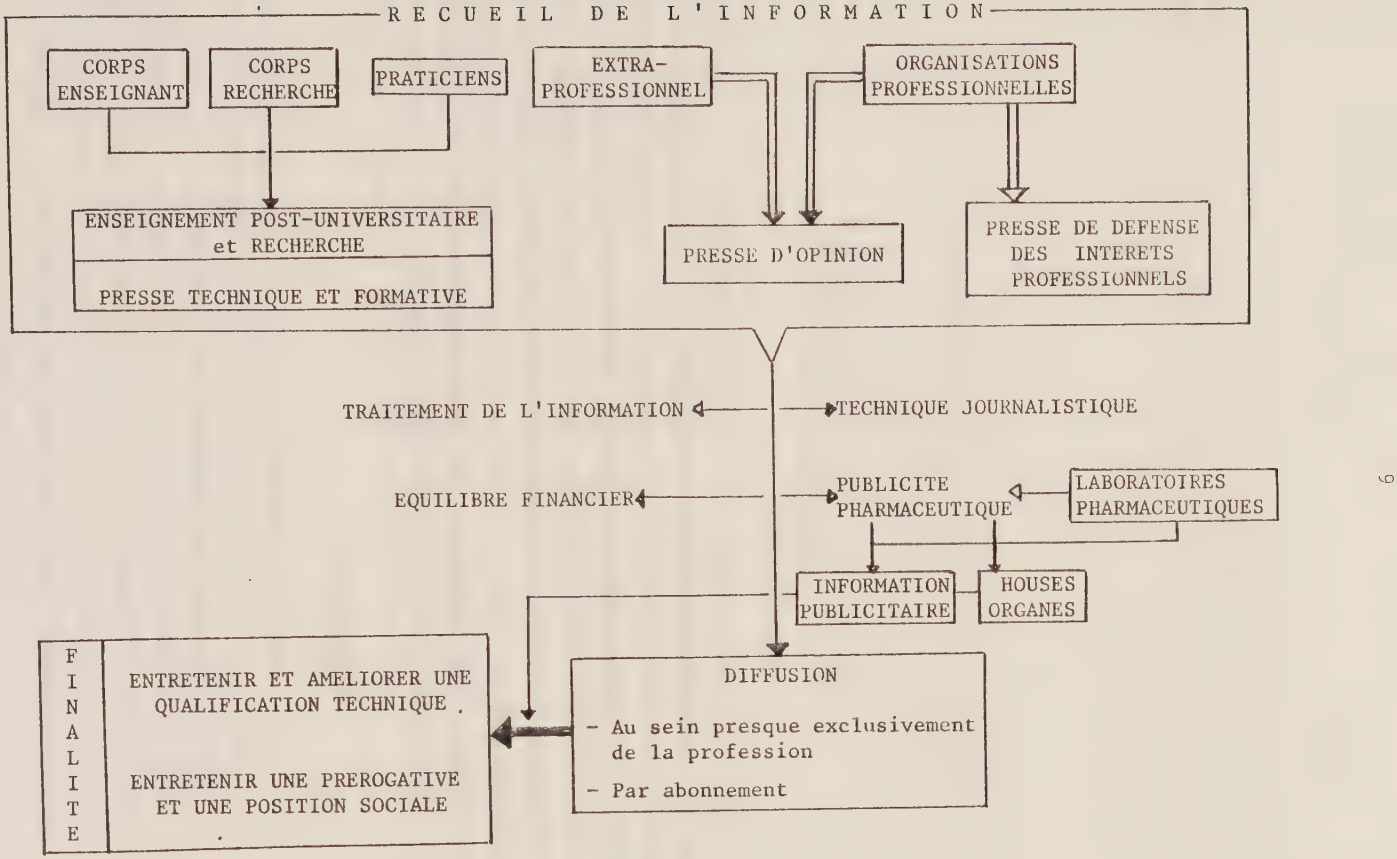
RECUEIL DE L'INFORMATION
CORPS ENSEIGNANT
CORPS RECHERCHE
PRATICIENS
EXTRA-PROFESSIONNEL
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE et RECHERCHE
PRESSE TECHNIQUE ET FORMATIVE
PRESSE D'OPINION
PRESSE DE DEFENSE DES INTERETS PROFESSIONNELS
TRAITEMENT DE L'INFORMATION
TECHNIQUE JOURNALISTIQUE
EQUILIBRE FINANCIER
PUBLICITE PHARMACEUTIQUE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
INFORMATION PUBLICITAIRE
HOUSES ORGANES
FINALITE
ENTRETENIR ET AMELIORER UNE QUALIFICATION TECHNIQUE .
ENTRETENIR UNE PREROGATIVE ET UNE POSITION SOCIALE .
DIFFUSION
- Au sein presque exclusivement de la profession
- Par abonnement

Tableau 3

tout le souci de répondre à une recherche précise de l'information. Mais c'est bien toute la profession qui participe à l'élaboration des publications, objectivant le caractère uniquement professionnel de cette presse, du recueil à la diffusion de l'information, se réflétant dans l'organigramme que résume le tableau 3.

## IV. - PLACE DE LA PRESSE DANS LA FORMATION PERMANENTE

### 1. Organisation de la formation permanente

#### a) Sa nécessité

Face à l'évolution des techniques, le vétérinaire, dont la demi-vie des connaissances est généralement estimée à 5 ans, éprouve une nécessité absolue de se perfectionner de la manière la plus honnête possible. A la suite de CLOUET, nous pouvons dire que "la formation continue doit permettre à l'être humain mieux formé, d'assumer la maîtrise des problèmes et partant, d'être mieux respecté. La notion de qualité de service s'ajoute à la nécessité d'un transfert d'activité, vers les secteurs en extension. La formation continue est enfin intimement liée à l'éthique professionnelle que nous fait une obligation d'honorer notre profession..." (9)

#### b) Organisation

— La formation permanente est celle destinée aux adultes et aux jeunes engagés dans la vie active et permettant l'adaptation des travailleurs salariés ou indépendants au changement des techniques et des conditions de travail, et leur accès aux différents niveaux de culture et de qualification professionnelle (Définition Loi 16/07/71). C'est cet ensemble qui constitue l'éducation permanente, dont le psychologue Henri JOLY souligne qu'elle constitue un ensemble d'efforts, ayant pour but de donner à un être la possibilité complète et le bon usage de ses facultés.

- Le vote de la loi de 1971 n'a fait que poser le problème d'une manière globale et officielle. La profession vétérinaire avait délà largement contribué à organiser la formation permanente. Nous rappellerons pour mémoire les travaux réalisés entre 1965 et 1970 par les Docteurs CLOUET et QUENTIN, alliés aux efforts du corps enseignant et des organisations syndicales, ayant abouti à la mise en place :

  - de sessions d'enseignement,
  - de cycles de perfectionnement, colloques, séminaires et congrès,
  - de sections techniques spécialisées au sein du syndicat,
  - plus près de nous, d'information par procédé audio-visuel, cassettes et vidéo-cassettes (6).

2. Rôle de la presse professionnelle

La presse joue un rôle fondamental dans cette organisation, puisque si elle est un des éléments mêmes de la formation permanente, elle est aussi le reflet des autres moyens envisagés. Pour le praticien, nous le verrons plus loin, elle constitue le moyen privilégié pour s'informer. Elle est de tous celui sur lequel, le plus aisément, l'on peut revenir en éveillant à tête reposée, son sens critique, puisqu'elle est un document permanent.

L'article dont "l'étude quotidienne devrait être considérée comme partie intégrante des activités professionnelles" (9) se situe aujourd'hui encore à la première place, même si le Docteur SOUBIRAN pouvait dire en 1970 : "D'ici une dizaine d'année une révolution nous aura fait basculer du monde figé de Gutemberg à l'âge d'or de l'informatique".

## Deuxième Partie

# HISTORIQUE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE EN FRANCE

*"La correspondance que nous ouvrons entre les hommes qui cultivent la même science, est le moyen de répandre les lumières. En rendant justice à la vérité on attaquera l'erreur. Nous combattrons ainsi avec une austère franchise et avec une courageuse ténacité, toutes les hypothèses dont les principes seraient préjudiciables à la science..."*

DUPUY, "Journal Pratique de Médecine Vétérinaire", 1830 (16)

*"Tout pour la science et la défense des intérêts professionnels : Pour les questions scientifiques : Variété et abondance des faits observés, apte à instruire nos lecteurs des difficultés de la pratique et des moyens usités par nos confrères pour les surmonter, analyse de travaux académiques, revue de journaux, relation exacte des innovations médicales, état précis du mouvement ascentionnel de la science.*
*Pour la question professionnelle : Peu de raisonnement, peu de phrases, peu d'argumentation. Des faits et rien que des faits. Nous rangerons les uns à côté des autres, les bévues des empiriques... Mais nous enregistrerons les services signalés qu'ils rendent à la science et à l'agriculture..."*

DELOUPY, "L'Union Vétérinaire", 1861 (11)

*"La presse ne négligera aucune question professionnelle. Elle tiendra haut et ferme le drapeau de nos revendications et, parmi celles-ci, celle de la réglementation de la médecine vétérinaire. Elle s'acharnera en tous points à défendre la profession..."*

ROSSIGNOL, "La Presse Vétérinaire", 1880 (35)

---

INTRODUCTION

Ces quelques morceaux choisis de présentation au lecteur, nous rappellent avec quel souci nos anciens souhaitaient faire partager leurs connaissances, et contribuer à l'enrichissement moral et intellectuel de leur corporation. L'histoire de la presse vétérinaire n'est rien que le fidèle reflet de l'histoire de la profession, témoignage immuable de ses aspirations, ses luttes et ses victoires.

Longtemps de caractère artisanal et souvent l'oeuvre d'un homme s'entourant de collaborateurs attentifs, ou bulletin d'une société savante, elle s'est donnée au long des années des lettres de noblesse et de moralité.

Témoin d'un corporatisme où la compétence s'appuie sur la rigueur, catalyseur de l'ascension du vétérinaire au rang de notabilité, elle vécut son heure de prospérité à la fin de ce XIXe siècle, quand la culture était un alibi pour se situer socialement, quand la lutte pour l'organisation de la profession était le souci de chacun. Evoluant aujourd'hui loin d'un amateurisme bon enfant pour devenir un véritable produit de marché, elle s'est toujours comprise comme une véritable presse professionnelle. C'est ainsi qu'à côté d'anciennes revues peu remaniées dans leur conception, on a vu apparaître de nouvelles publications plus adaptées au goût du jour.

Notre souci, au travers de cette étude historique, sera, plus que de présenter une analyse ponctuelle et détaillée de toutes les publications, d'essayer de comprendre cette évolution en s'appuyant sur quelques exemples précis. Arbitrairement, à la suite d'IMBERT (21), nous considèrerons quatre périodes, en rappelant à chaque fois les principales étapes chronologiques, et en détaillant par ailleurs une liste des principaux titres et de leur périodicité.

- De 1789 à 1878 :

  correspondant au développement de la profession vétérinaire sur le mode libéral, et l'élévation sociale du vétérinaire dans le milieu rural.

- De 1878 à 1923 : marqué par deux grands mouvements :

  - le développement d'une organisation professionnelle ;
  - la lutte contre l'empirisme pour l'obtention d'un diplôme.

- De 1923 à 1945 :

  Avec la création du Doctorat et l'obtention du monopole d'exercice de la Médecine et de la Chirurgie des aniamux.

- Après 1945 : Marqué par :

  - la pénétration du profit dans l'agriculture et le bouleversement des structures de production ;
  - le rôle du syndicat dans l'organisation de la formation permanente ;
  - l'ouverture des frontières de la C.E.E.

## I. - DE 1789 A 1878

### 1. Etapes chronologiques

1762 : Création de l'Ecole de Lyon.

1765 : Création de l'Ecole d'Alfort.

1790 : Par un décret de novembre, les préfets reconnaissent le droit de s'assembler et de former des sociétés libres.

1813 : Utilisation des vétérinaires dans la lutte contre les épizooties menaçant l'économie rurale, mais aussi la cavalerie des armées. Elles vont stimuler le développement de la profession et en accroître les compétences. (39)

1826 : Création de l'Ecole de Toulouse.

1830 : Arrivée au pouvoir de la bourgeoisie.

1844 : Création de l'Académie Vétérinaire de France : Société Vétérinaire du département de la Seine.

1860 : Multiplication des associations ou sociétés de médecine vétérinaire régionales à but scientifique visant à l'extension des connaissances et du prestige de la profession face à la concurrence des empiriques.

En cette première partie du XIXe siècle, l'art vétérinaire se détache lentement de l'empirisme et prend une réelle importance avec la création d'un enseignement vétérinaire (7, 39). Trois idées force sont à retenir

- L'absence d'organisation professionnelle : En 1834, la loi Lechapellier interdit les associations de citoyens de même profession, mais l'esprit de la loi reste bienveillant pour les associations patronales ou de notables (14).

- Le regroupement des praticiens en sociétés savantes, régionale ou départementales.

- La plus-value donnée aux productions agricoles par le commerce et l'extension de l'élevage, multiplie les interventions des praticiens et leur souci de perfectionnement technique.

2. Analyse

Le souci de faire partager les connaissances et d'établir une tribune libre revient d'abord au corps professoral qui, dès 1767 à Alfort et 1797 à Lyon, publie les comptes rendus des cours et travaux de l'année, ces deux bulletins devenant respectivement en 1818 et 1824, le Journal de Médecine Vétérinaire et Zootechnique de Lyon, et le Recueil de Médecine Vétérinaire d'Alfort. Parallèlement et quelques années plus tard, DUPUY crée à Toulouse le Journal Pratique de Médecine Vétérinaire. De même, avec la constitution de sociétés savantes, apparaît un nombre important de bulletins de liaison, où les praticiens entretiennent une étroite correspondance échangeant leur expérience clinique et professionnelle.

Nous retiendrons, à titre démonstratif, quatre titres en tentant d'approcher l'esprit de ces publications, à travers leur contenu rédactionnel

- Le Journal Pratique de Médecine Vétérinaire,
- Le Journal des Vétérinaires du Midi, qui restera longtemps un des titres les plus originaux et les plus glorieux,
- Le Recueil de Médecine Vétérinaire Pratique,
- l'Union Vétérinaire enfin, ou Journal des Praticiens.

### 2.1. Journal Pratique de Médecine Vétérinaire

Il paraît mensuellement du 20 au 25, imprimé sur deux feuilles et demie, et, comme pour de nombreuses revues, "on s'abonne dans les bureaux de poste". Il s'occupe, tel que le rapporte le prospectus signalant sa sortie (1830) (16) :

- de l'extérieur des animaux domestiques,
- de l'hygiène,
- des maladies du boeuf et du mouton,
- des maladies rédhibitoires,
- de l'analyse de tous les ouvrages nouveaux ayant trait aux maladies des animaux.

Les enseignants de Toulouse y apportent leur concours, décrivant les cas cliniques observés au long de l'année, rédigeant des articles de synthèse sur des problèmes de pathologie ou de jurisprudence. La place la plus importante est toujours laissée à l'observation et les "règles d'or sont vérité, franchise et objectivité scientifique".

Rapportons ici à titre d'exemple le sommaire du premier numéro :

- *Etude d'un cas de rage sur un boeuf*
- *Inflammation chronique du tissu interlobulaire des poumons*
- *Observation de vomissements chez les ruminants*

### 2.2. Journal des Vétérinaires du Midi

Quelques années plus tard, en 1830, dans cette même région toulousaine, une société sous la direction de Monsieur BERNARD fonde le Journal des Vétérinaires du Midi, bulletin de liaison entre praticiens, consacré à "La chirurgie, la médecine vétérinaire et à tout ce qui s'y rattache".

Le but en est avoué : c'est celui d'offrir un débouché aux observations des vétérinaires méridionaux ; on leur demande de "rapporter les

- LISTE DES PERIODIQUES

1767 : Comptes Rendus de l'Ecole d'Alfort (Annuel)

1797 : Comptes Rendus de l'Ecole de Lyon (Annuel)

---

1818 : Journal de Médecine Vétérinaire et Zootechnique de Lyon (Mensuel)
→ 1845 : Journal de Médecine Vétérinaire de Lyon

1824 : Recueil de Médecine Vétérinaire (Pratique) - Paris

1830 : Journal Pratique de Médecine Vétérinaire - Toulouse

Journal de Médecine Vétérinaire Théorique et Pratique

La Clinique Vétérinaire : Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire et Comparée du département de la Seine

Mémoires de la Société de Médecine Vétérinaire du Calvados et de la Manche

1838 : Journal des Vétérinaires du Midi

1839 : Annales de la Société Vétérinaire du Finistère

1841 : Mémoires de la Société de Médecine Vétérinaire du Lot et Garonne

1844 : Bulletin de la Société Centrale (et Impériale) de Médecine Vétérinaire

1846 : Bulletin de la Société de Médecine Vétérinaire de l'Aude

1862 : Journal de Médecine Vétérinaire Militaire

1863 : L'Union Vétérinaire ou Journal des Praticiens

1876 : Revue Vétérinaire : Ecole de Toulouse

Les Archives Vétérinaires d'Alfort (Bimensuel)

faits matériaux de la science, quel que soit leur nombre sans oublier que le médecin est à la fois auteur et observateur..."

La lecture en est agréable et vivante, les nombreuses observations cliniques prêtant toujours à discussion.

Le sommaire est complété par une remarquable revue critique des publications avec laquelle la revue correspond ; en 1846 notamment :

- L'Union Médicale,
- Le Journal de Chimie Médicale,
- Le Recueil de Médecine Vétérinaire,
- Le Journal Vétérinaire de Lyon ou The Veterinarian de Londres.

Vers les années 1860, le Journal sera peu à peu absorbé cependant par le corps professoral de Toulouse, si bien qu'en 1867, on pourra y lire "Le Journal des Vétérinaires du Midi n'est pas seulement la propriété de l'Ecole, il appartient à tous les praticiens et notre voeu le plus sincère serait qu'au lieu d'être l'oeuvre de l'Ecole, il devienne autant que possible l'oeuvre de ses lecteurs..."

### 2.3. Recueil de Médecine Vétérinaire Pratique

La publication qui semble à l'époque avoir la diffusion la plus importante (tirage 1 800) est le Recueil de Médecine Vétérinaire Pratique publié par le corps enseignant d'Alfort, journal consacré à la "Médecine et à la chirurgie vétérinaire, au commerce des animaux domestiques et à l'analyse des ouvrages et journaux traitant de l'art vétérinaire".

On retrouve au sommaire de la revue de grands noms tels BOULEY, DELAFOND, COLIN ou NOCARD, comme ceux de praticiens oeuvrant sur le terrain. La correspondance comme toujours est variée avec l'Académie Royale de Médecine, l'Ecole des Haras, les vétérinaires militaires ou les différentes sociétés régionales.

On y relèvera aussi des notes relatives au programme d'admission des élèves dans les écoles royales, ou les résultats des différents examens à Maisons Alfort, Lyon et Toulouse.

En 1843, y apparaît la première annonce, pour l'achat d'un livre de pathologie vendu chez "LABE, Librairie de la Faculté de Médecine".

### 2.4. L'Union Vétérinaire

Publiée à Paris en 1864 par DELOUPY et coll., l'Union Vétérinaire signe la transition avec l'époque suivante. A côté d'articles purement scientifiques et techniques, la lutte pour les intérêts professionnels occupe une place de choix dans les chroniques et le ton, notamment contre les empiriques se fait plus acerbe et plus polémique.

## II. - DE 1878 A 1923

### 1. Etapes chronologiques

1878 : Au Congrès National Vétérinaire, les groupes, sociétés et associations vétérinaires s'unissent au sein du grand Conseil des Vétérinaires Civils de France (33)

1881 } Lois du 31/07/81 et 21/06/98 : Obtention du monopole d'action dans la
1898 } lutte contre les maladies contagieuses

1900 : La fin du XIXe siècle et le succès des théories de PASTEUR concrétisent le prestige de l'art vétérinaire

1902 : Création de la Fédération des Associations et Syndicats Vétérinaires de France

1920 : Loi du 15 mai 1920 sur les syndicats consacrant la capacité juridique des syndicats à défendre les intérêts collectifs qu'ils représentent. Création du SYNDICAT NATIONAL DES VETERINAIRES DE FRANCE ET DES COLONIES (1 838 membres) (14)

Cette période recouvre l'âge d'or de la presse vétérinaire : on compte en effet en 1880 environ 40 publications mensuelles, voire hebdomadaires. Les plumes faciles se multiplient dans la profession, les tribunes et chroniques sont aisément alimentés par les grands problèmes de l'heure :

- Les querelles scientifiques autour des théories contagionniste et les travaux de PASTEUR, trouvant dans la profession autant d'ardents détracteurs que de zélés collaborateurs (7, 29) ;
- La lutte contre l'empirisme, cheval de bataille d'une profession subordonnant ses intérêts économiques et sociaux, à l'obtention d'un monopole et d'une protection de droit garant de son indépendance ;

- LISTE DES PERIODIQUES -

1878 : L'Echo des Sociétés et Associations Vétérinaires de France
→ 1904 : Bulletin des Sociétés et Syndicats Vétérinaires de France

1881 : La Presse Vétérinaire

1885 : Répertoire de Police Sanitaire et d'Hygiène Publique

1886 : La Semaine Vétérinaire (Hebdomadaire)

1887 : Annales de l'Institut Pasteur

1888 : Le Progrès Vétérinaire : Médecine Bovine (Hebdomadaire)

1890 : Bulletin Vétérinaire - Orléans

1896 : Nouveau Journal Vétérinaire

1898 : Bulletin de l'Association Centrale des Vétérinaires

Bulletin de la Société des Sciences Vétérinaires et de Médecine Comparée de Lyon

1899 : Bulletin du Syndicat des Vétérinaires de la Seine

1900 : Bulletin du Syndicat Central des Vétérinaires Inspecteurs de Boucherie

1907 : Revue Vétarinaire Algérienne et Marocaine

1910 : Bulletin de l'Association Amicale des Vétérinaires Algériens

1917 : Bulletin de la Société Vétérinaire Pratique de France

TITRES ANCIENS :

- L'Union Vétérinaire
- Recueil de Médecine Vétérinaire d'Alfort
- Revue Vétérinaire de Toulouse (1876)
- Bulletin et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire (1872)
- Journal de Médecine Vétérinaire Militaire

- Les tentatives d'organisation de la profession marquée par la rivalité entre les praticiens de la région parisienne et lyonnaise dont "l'écho des Sociétés retraçant les violentes polémiques". (23)

2. Analyse

Ainsi, au long de ces années, se developpe, à côté de revues plus anciennes comme le Recueil d'Alfort ou la Revue Vétérinaire de Toulouse, une presse d'opinion, certes technique, mais plus informative et journalistique. La publication en devient même hebdomadaire comme pour la Semaine Vétérinaire dont le prospectus précise :

*"Oui, encore une publication vétérinaire ! Une concurrence au Recueil à la presse à l'écho au répertoire ? Non, mais une place était à prendre à côté d'eux et nous la prenons. JOURNAL avant tout, et le journal ne vit que d'actualités, il dira son mot sur tout, critiquera tout ce qui sera à critiquer ayant avec l'horreur de la flatterie, le culte de la vérité."* (31)

Ces quelques lignes de Gaston PERCHERON, son fondateur, résume bien l'esprit qui préside à la création de ces publications. Notons enfin que c'est dans les années 1880 qu'apparaissent les premiers encarts publicitaires.

Nous retiendrons plus particulièrement pour notre étude :

- l'Echo des Sociétés et Associations Vétérinaires,
- la Semaine Vétérinaire,
- le Bulletin et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire.

2.1. L'Echo des Sociétés et Associations Vétérinaires

Le n° 1 de l'Echo paraît en 1878, après le Congrès National organisé à l'occasion de l'exposition universelle de Paris, première tentative d'une large organisation professionnelle (33). Dans sa présentation aux lecteurs, QUIVOGNE souligne que "n'ayant ni maîtres à servir, ni idoles à encenser, l'Echo se préoccupera exclusivement de la défense des intérêts professionnels occupant une place vide à côté du Recueil des Archives et du Journal des Ecoles de Lyon et Toulouse. Il ne sera que le modeste satellite de ces vétérans, s'échauffera à leur chaleur, s'éclairera de leur lumière et ne pourra

conséquemment porter aucun préjudice à la prospérité matérielle et bien assise de ces publications". Le ton est donné. "L'écho est une publication nécessaire où "les vétérinaires de France prenant en main la direction de leurs propres affaires, débarrasseront les membres du corps enseignant de ce lourd fardeau..." Une publication même "où les aspirations et les plaintes du corps enseignant que les exigences hiérarchiques et administratives les empêchent de formuler dans leurs journaux, trouveront leur place..." (34).

L'écho deviendra en 1904 le bulletin des sociétés et syndicats vétérinaires de France et, en 1922, le bulletin du syndicat national des Vétérinaires de France et des colonies.

### 2.2. La Semaine Vétérinaire

A la même époque (1886), paraît chaque dimanche à Paris la Semaine Vétérinaire, dont l'intérêt principal réside dans les chroniques de son rédacteur en chef, Gaston PERCHERON, qui marque de sa personnalité l'esprit et les termes de l'information proposée. C'est alors un des bastions des spontanéistes où l'on raille "les savants immolant les animaux de laboratoire", où l'on ne cesse de mettre en doute les expériences pastoriennes qui transformeront le vétérinaire en "un chimiste et un innoculateur", où l'on s'acharne à villipender les virus et à saisir toute occasion de dénoncer les dangers de la vaccination anticharbonneuse ou du traitement antirabique, en même temps qu'il est largement diffusé la nouvelle de la création à Paris d'une ligue française des antivaccinateurs. Le Professeur GORET en analyse ainsi la teneur (20) "L'information apparaît cependant complète, tant pour ce qui a trait aux échos et nouvelles de la vie professionnelle, qu'à la revue des publications et des comptes rendus des séances de l'Académie Vétérinaire et sociétés savantes ; non pas une analyse aride et sèche, mais un commentaire quasi romancé. Le style est séduisant et alerte, maniant avec aisance l'ironie et la truculence, se complaisant volontiers dans le pamphlet et la polémique".

Mais la Semaine vécut le sort que l'essoufflement des luttes lui réservait ; elle disparut en 1906, 10 ans après la mort de son fondateur.

# MÉRÉ & Cie

## MÉDICAMENTS POUR LES ANIMAUX

VENTE RESERVÉE EXCLUSIVEMENT AU VÉTÉRINAIRE

**POUDRE CONTRE LA POUSSE** — Cette poudre, à base d'arsenic et de poudre de fleurs de genêt, se vend en boîtes contenant 20 paquets, dont chacun représente une dose journalière

Prix de la boîte au public . . 3 fr. 50 — Net au vétérinaire . . 1 fr. 75

**POUDRE TONIQUE** Préparation soignée fortifiant les animaux, excitant leur appétit et facilitant l'assimilation des aliments.
Dose journalière : de 1 à 2 cuillerées à bouche

Prix de la boîte de 500 gr. 2 fr.
Net au Vétérinaire . . . 1

**POUDRE CONTRE L'HÉMATURIE**
Préparation adoucissante, nitrée, que l'on peut conseiller pour combattre l'hématurie ou pissement de sang. — Dose :

Prix de la boîte de 12 doses . 4 fr.
Net au Vétérinaire . . . 2

**POUDRE ANTIDIARRHEIQUE** — Contre la marronne des jeunes animaux Veaux Poulains [illegible] — A base de phosphate de chaux, sous-nitrate de bismuth et carbonate de chaux, associés à la faible proportion d'acide salicylique, cette poudre est excellente pour combattre les affections diarrhéiques qui enlèvent chaque année tant de jeunes animaux

[illegible] — Prix de la boîte : 3 fr. 50 — Net 1 fr. 75

**POUDRE BECHIQUE**
Cette poudre adoucissante, incisive et calmante s'emploie avec succès pour combattre la toux sous toutes ses formes. — On l'administre à la dose d'un ou 2 paquets par jour

La boîte de 12 paquets . . 4 fr.
Net au Vétérinaire. . . 2

**POUDRE VERMIFUGE** pour les grands animaux — Poudre vermifuge de Lenas, livrée en boîtes de 6 paquets de 50 grammes.

Marquée pour le public . . 3 fr. 50
Net . . . 1 75

**POUDRE ANTIOSTEOCLASTIQUE** — Poudre tonique reconstituante, à base de phosphate de chaux, quinquina et soufre doré d'antimoine, très employée contre les maladies de la vache. — Dose : 3 ou 4 cuillerées à soupe par jour, dans du son frisé ou en électuaire.

La boîte de 1 kil. (pour le public) . 5 fr. — Net 2 fr. 50

**POUDRE VERMIFUGE** pour les Chiens.
Poudre à base de Kamala, s'employant à la dose de 1 à 2 paquets, le matin à jeun, sur la langue et l'arrière des animaux. On l'administre en [illegible] faites avec du beurre ou de la viande hachée

Prix de la boîte de 10 doses au public . 2 fr
Net 1

**POUDRE EXCITANTE**
pour faire témoigner les Vaches.
Poudre à base de substances excitantes sans cantharides), se vendant en boîtes de 12 paquets. — Dose : 1 à 2 paquets par jour.

Prix (au public) . . . 4 fr.
Net 2

REMISES SPECIALES POUR QUANTITES

*Tous les médicaments présentés avec le luxe auquel les spécialités pharmaceutiques ont habitué le public ne portent aucune indication d'origine, et peuvent être livrés* **sans augmentation de prix**, *avec une étiquette au nom de l'acheteur.*


Bulletin Vétérinaire ( Orléans. 1882)

### 2.3. Le Bulletin et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire

PASTEUR trouva également de nombreux défenseurs et collaborateurs, et il pourra défendre ses théories dans les colonnes du Bulletin et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire (Directeur : BOULEY) ; de même, le Bulletin de la Société Vétérinaire Pratique se rallie à ses théories après la célèbre expérience de vaccination contre le charbon dans la ferme d'Hippolyte ROSSIGNOL à Pouilly-le-Fort (3, 29). Notons pour le Bulletin de la Société Centrale, l'extraordinaire correspondance entretenue (1890) :

- American Review (New York),
- The Veterinarian (Londres),
- Les Annales de Médecine Vétérinaire (Bruxelles),
- Archivo Scentifica Med. Vet. (Turin),
- Clinica Vet. (Milan),
- Gazeta de Ciencias Pecuarias (Madrid),
- Publications roumaines, norvégiennes, allemandes ou brésiliennes.

Par delà les questions scientifiques, ces deux revues s'investissent tout autant dans la difficile lutte pour l'obtention d'un diplôme de Doctorat, et c'est sous la plume de LECLAINCHE, inspecteur général des services vétérinaires et membre de l'Institut, que s'élabore un projet de loi qui sera voté en 1923 par le sénat et la chambre.

## III. - DE 1923 A 1945

### 1. Etapes chronologiques

1923 : Loi du 31 juillet 1923 : Le diplôme de Docteur Vétérinaire est délivré par le Ministère de l'Instruction Publique aux élèves des écoles nationales ayant subi avec succès les épreuves de fin d'études, après soutenance d'une thèse devant les Facultés de Médecine de Paris, Lyon et Toulouse. Le diplôme est également signé par le Ministre de l'Agriculture (14).

1924 : 82 % des vétérinaires sont syndiqués.

1938 : Monopole d'exercice de la Médecine et Chirurgie des animaux. La profession est alors définie comme groupe socio-professionnel spécifique et ses intérêts se réclament d'une légitimité politique (21).

# ANTIPSORIQUE L. LEBEAU

## Traitement de la GALE, DARTRES, TIQUES, etc., DÉMANGEAISONS
DE TOUTES SORTES

*Guérison radicale, de 8 à 15 jours,*
*On ne rase pas le poil,*
*Inutile de nettoyer préalablement la peau.*
*Une seule friction suffit,*
*Le traitement ne fatigue pas les animaux.*

AUCUNE COMPLICATION D'ASPHYXIE EN FRICTIONNANT SUR L'ETENDUE DE LA PEAU
AUCUNE COMPLICATION D'EMPOISONNEMENT SI LES ANIMAUX SE LÈCHENT

Un litre 1 2 suffit pour la gale générale d'un Cheval.
Un 1 2 litre suffit pour la gale générale d'un Chien.

CE REMÈDE SE CONSERVE INDÉFINIMENT

**Pour les Commandes, s'adresser à la Maison P. MÉRÉ, de Chantilly à Orléans (Loiret), successeur de M. L. Lebeau seul propriétaire et préparateur du véritable produit**

L'Antipsorique Lebeau SE VEND en flacons de 1 2 litre (traitement du cheval) PRIX : 6 50
— 1/4 — (traitement du chien) — 4 »

A noter que l'Antipsorique LEBEAU pour Chien n'est pas le même produit que celui pour Cheval
(BIEN SPÉCIFIER S. V. P.)

*Remise* **30** *°/₀ au Médecin-Vétérinaire, quelle que soit d'ailleurs la quantité demandée*

## Se méfier des imitations
OU CONTREFAÇONS

Exiger les NOMS :

**ANTIPSORIQUE L. LEBEAU**
P. MÉRÉ, de Chantilly

et les Marques de fabrique déposées ci-contre indiquées

L'écho (1888)

1940 : Loi du 16 août 1940, proclamant la dissolution de toutes les organisations professionnelles.

1942 : Au mois de février, création de l'Ordre des Vétérinaires au sein de la corporation paysanne.

2. Analyse

Avec la loi de juillet 1923, s'achève une partie des efforts d'un demi-siècle, mais les adversaires de la réglementation de la médecine vétérinaire ne baissent pas les bras. Maréchaux-ferrants, charrons, forgerons, hongreurs et maréchaux experts (ce dernier titre n'ayant plus d'existence légale depuis le décret du 21 octobre 1881), s'opposent encore au monopole, servi par une meilleure représentation professionnelle au sein des organismes législatifs. C'est en juin 1938, grâce à la lucidité d'analyse de LECLAINCHE, que la loi sur l'exercice de la médecine et la chirurgie des animaux fut adoptée par les députés. Le bulletin du syndicat rapporte : "Au Sénat comme à la Chambre, les discussions furent vives, sinon violentes...".

"Nous remercions vivement les confrères et les sections syndicales qui par leur démarche auprès des élus dans leurs départements ont contribué au vote de la loi..." (33).

Au long de ces années, si les publications classiques des écoles, de l'Académie ou de la Société Pratique continuent à bien se porter, d'autres plus nombreuses disparaissent et l'on ne note comme nouveau titre que l'Union à la durée de vie éphémère (9 ans), l'Eveil, les Cahiers de Médecine Vétérinaires ou le Recueil de Médecine Vétérinaire Exotique.

De même, l'épanouissement du syndicalisme a pour corollaire la disparition de nombreux bulletins ou recueils de sociétés régionales ou départementales, qui profite au Bulletin du Syndicat National (trimestriel) des Vétérinaires de France et des Colonies. Il est subventionné par le Label octroyé à des spécialistes pharmaceutiques par le syndicat. On lit en 1932 : "N'achetez, n'employez et ne prescrivez que des spécialités portant le label syndical".

## - LISTE DES PERIODIQUES -

TITRES NOUVEAUX :

1922 : Bulletin du Syndicat National des Vétérinaires de France et des Colonies

1923 : L'Eveil Vétérinaire

1927 : Bulletin International des Epizooties

1928 : Bulletin de Médecine Vétérinaire Exotique
Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France

1931 : L'Union Vétérinaire (Bordeaux)
Les Cahiers de Médecine Vétérinaire

1932 : Rapports sur les Observations du Syndicat Vétérinaire de la Seine

C'est une revue abondante, 40 pages environ, consacrée exclusivement à la défense des intérêts de la profession. "A l'exclusion de documentation d'un caractère purement scientifique, le bulletin contiendra une partie en texte essentiellement professionnel, l'autre étant constituée de renseignements intéressant la profession et susceptibles de diffusion en dehors d'elle, en servant à la propagande professionnelle..." (1922) (21). La presse syndicale se dissocie alors totalement de la presse technique et formative, ce qui en fait correspond aux statuts du syndicat qui a pour but :

- de promouvoir les intérêts et aspirations professionnels par tous les moyens propres à les réaliser (§ 1, 2, 3, 4, 6, 7) ;
- de collaborer avec toutes les administrations dont peuvent relever ses membres en vue de faire connaître les progrès et améliorations à poursuivre (§ 3) (14).

## IV. - DEPUIS 1945

### 1. Chronologie

1946 : Reconstitution du syndicat des vétérinaires.

1950 : Organisation de sections techniques chargées de promouvoir la formation permanente.

1957 : Création du syndicat autonome des vétérinaires de la Seine.

Institution par le traité de Rome, d'une communauté économique européenne ; ce traité prévoit dans les états adhérents l'abolition des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux (17).

1965 : Réforme du statut du syndicat national. L'exacerbation des contradictions entre le caractère fédéral des institutions syndicales et le caractère unitaire du pouvoir, entre la nature corporatiste du syndicat et la nature des intérêts mis en jeu, apparaît au grand jour. Il est adapté une nouvelle structure : pseudofédération de syndicats vétérinaires, et possibilité pour les praticiens de se regrouper en spécialités professionnelles (39).

2. Analyse

L'immédiat après-guerre est avant tout marqué par :

- La transformation du monde agricole et le bouleversement des structures de production.
- La réorganisation de la profession avec la restructuration des institutions :
  - l'Ordre : chargé de maintenir la moralité et la dignité de la profession en imposant des règles de loyauté et d'honneur
  - le Syndicat national : chargé d'organiser l'activité professionnelle et de défendre les intérêts communs

Nous ne noterons, pour cette période, que quelques points fondamentaux, les titres faisant l'objet d'une étude exhaustive dans un chapitre suivant. Il nous apparaît essentiel de rappeler :

- l'importance accrue prise par les publications des sections techniques du syndicat, les praticiens s'investissent aux côtés des chercheur et des enseignants dans la rédaction des articles ;

- la diversité et la spécificité des titres, rendues possibles par l'interdépendance publications-annonceurs ;

- à l'inverse, la faiblesse relative des revues subventionnées par les laboratoires ainsi que les échecs successifs d'une presse de détente.

## - LISTE DES PERIODIQUES -

| PUBLICATIONS DISPARUES OU REMANIEES | PUBLICATIONS VETERINAIRES |
|---|---|
| 1944 : Encyclopédie Vét. Périodique : SV | |
| 1946 : | L'Action Vétérinaire |
| 1947 : | Revue de l'Elevage et Médecine Vét. des Pays Tropicaux |
| 1954 : Bulletin Analytique d'Entomologie Médicale et Vétérinaire | |
| 1955 : Dossiers Officiels des SV —▷1969 Informations Techniques des SV | |
| 1956 : Actualité et Culture Vét. | |
| 1959 : | Le Praticien Vétérinaire |
| 1959 : Annales de la C.N.V.S.P.A. | —▷1967 : L'Animal de Compagnie |
| 1960 : Le Courrier des Abattoirs | |
| 1961 : Vétérinaires de France | —▷1968 : Vétérinaires Français |
| 1962 : Revue des Services Vét. Biol. des Armées | |
| 1962 : Annales de l'A.V.E.F. | —▷1970 : Pratique Vét. Equine |
| 1968 : | Revue de l'Ordre des Vétérinaires |
| 1970 : | Cahiers de l'I.N.R.A. : Annales de Rech. Vét., Périodique I.N.R.A. |
| 1973 : | Le Point Vétérinaire |
| 1974 : Bulletin de l'A.S.V. Française des Vét. Microbiologistes et Immunologistes | |
| 1974 : | Bulletin des G.T.V. |
| 1975 : | (Vetomecum : Mérieux) |
| 1977 : | La Semaine Vétérinaire |
| 1977 : G.A.M.-Vétérinaire | |
| 1978 : | La Dépêche Vétérinaire |

| TITRES ANCIENS | |
|---|---|
| | Bulletin de l'Académie Vét. de France : A.V.F. |
| | Bulletin de Société Vét. Pratique S.V.P. |
| | Recueil d'Alfort |
| | Revue de Médecine Vétérinaire |
| | Revue de Médecine Vét. Comparée de Lyon |
| | (Les Cahiers de Médecine Vét.) |

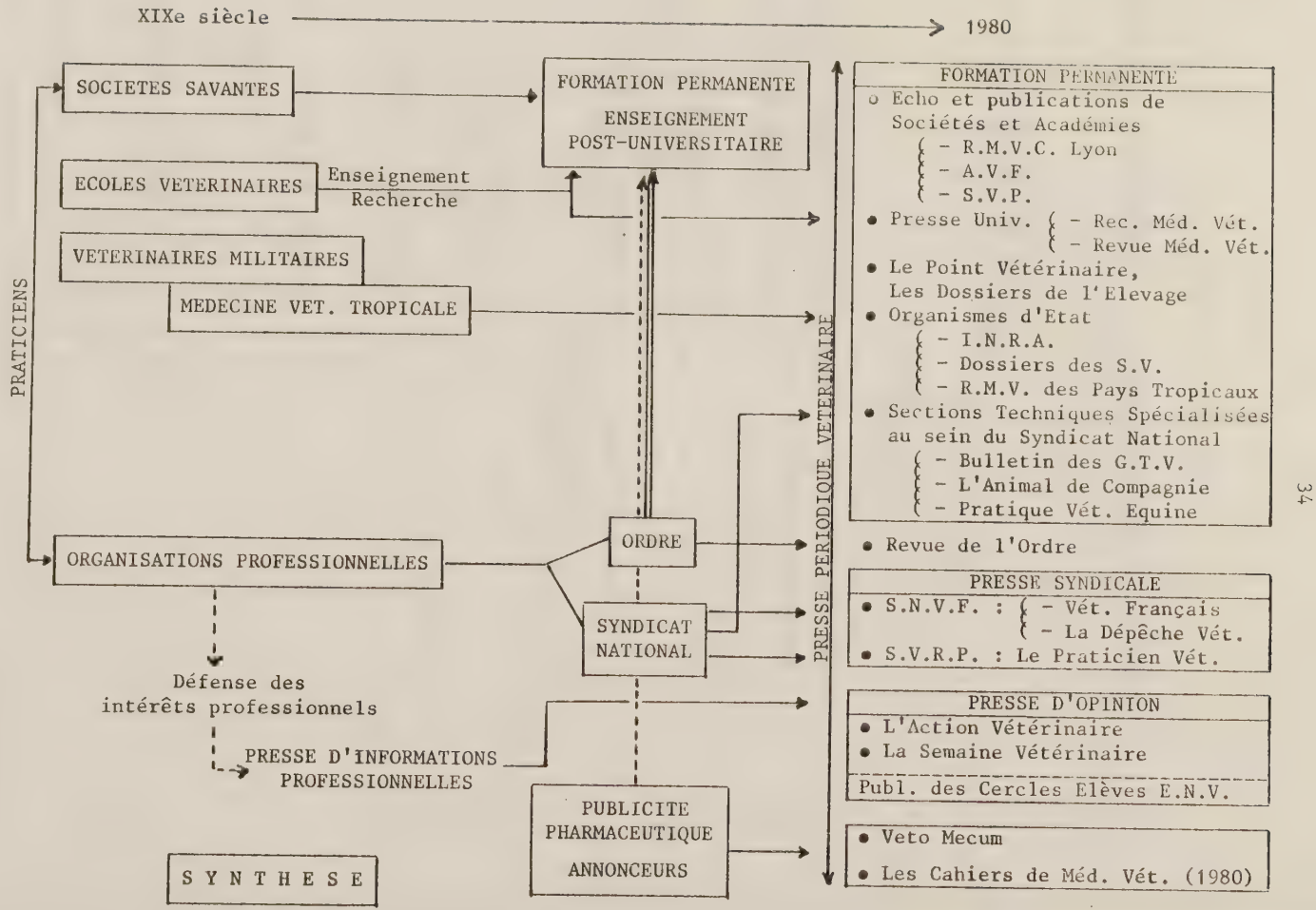
XIXe siècle
1980
SOCIETES SAVANTES
FORMATION PERMANENTE
ENSEIGNEMENT
POST-UNIVERSITAIRE
ECOLES VETERINAIRES
Enseignement
Recherche
VETERINAIRES MILITAIRES
MEDECINE VET. TROPICALE
PRATICIENS
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
ORDRE
SYNDICAT
NATIONAL
Défense des
intérêts professionnels
PRESSE D'INFORMATIONS
PROFESSIONNELLES
PUBLICITE
PHARMACEUTIQUE
ANNONCEURS
S Y N T H E S E
PRESSE PERIODIQUE VETERINAIRE
FORMATION PERMANENTE
o Echo et publications de
Sociétés et Académies
- R.M.V.C. Lyon
- A.V.F.
- S.V.P.
• Presse Univ. - Rec. Méd. Vét.
- Revue Méd. Vét.
• Le Point Vétérinaire,
Les Dossiers de l'Elevage
• Organismes d'Etat
- I.N.R.A.
- Dossiers des S.V.
- R.M.V. des Pays Tropicaux
• Sections Techniques Spécialisées
au sein du Syndicat National
- Bulletin des G.T.V.
- L'Animal de Compagnie
- Pratique Vét. Equine
• Revue de l'Ordre
PRESSE SYNDICALE
• S.N.V.F. : - Vét. Français
- La Dépêche Vét.
• S.V.R.P. : Le Praticien Vét.
PRESSE D'OPINION
• L'Action Vétérinaire
• La Semaine Vétérinaire
Publ. des Cercles Elèves E.N.V.
• Veto Mecum
• Les Cahiers de Méd. Vét. (1980)

## Troisième Partie

# SITUATION ACTUELLE ET ECONOMIE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE

## SITUATION DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VETERINAIRE EN FRANCE EN 1981

Sans envisager d'étude particulière des titres qui seront analysés dans le quatrième chapitre, nous exposerons en deux tableaux les différents titres, leurs tirages et leur périodicité, ainsi que le taux moyen représenté pour chacun d'eux par l'espace non rédactionnel (voir Tableaux 1 et 2). Sur le tableau 2, nous noterons que pour la plupart des publications, excepté la Revue de Médecine Vétérinaire et le Recueil de Médecine Vétérinaire, la répartition des abonnements est homothétique de la répartition nationale des vétérinaires. La plupart des chiffres concernant la diffusion des publications sont extraits de Tarif Media (38).

Nous nous poserons alors le problème de l'économie de la presse vétérinaire, étant entendu qu'il faut y distinguer deux sortes de publications :

- les bulletins ou revues d'association type loi 1901,
- les journaux émanant d'un groupe ou d'une entreprise de presse.

La différence fondamentale qui s'établit entre eux est la nécessité pour les seconds de rentabiliser au maximum la conception de la publication, dès lors que les premiers n'excomptant aucun bénéfice sont exonérés de charges lourdes.

Les deux types de publications sont tenus cependant au régime général des publications du point de vue juridique et légal, et leur équilibre financier ne peut se concevoir en dehors des aides de l'Etat et du soutien financier des annonceurs.

Ce sont ces trois problèmes qui feront l'objet de notre étude.

Tableau 1

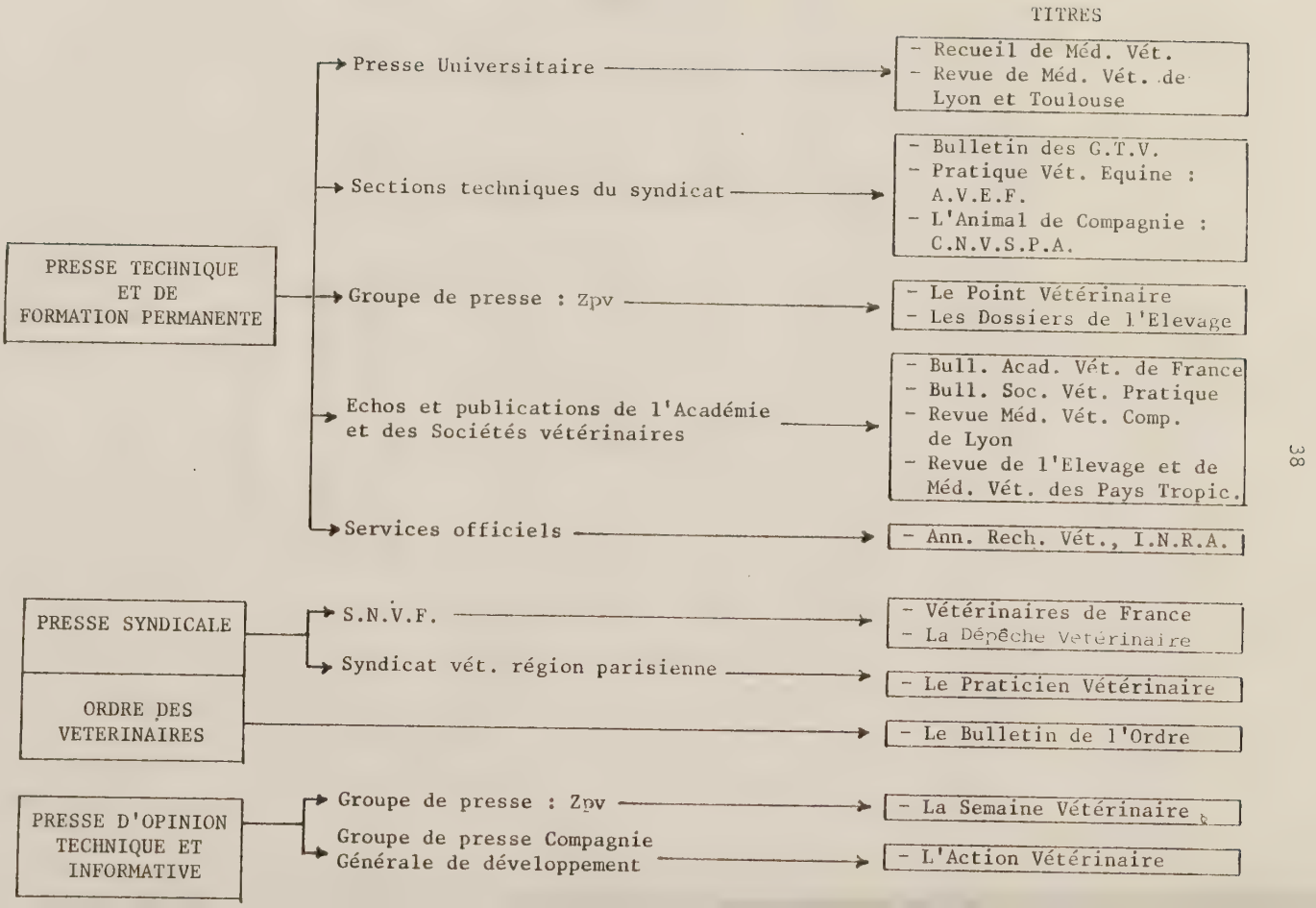
TITRES
PRESSE TECHNIQUE ET DE FORMATION PERMANENTE
Presse Universitaire
- Recueil de Méd. Vét.
- Revue de Méd. Vét. de Lyon et Toulouse
Sections techniques du syndicat
- Bulletin des G.T.V.
- Pratique Vét. Equine : A.V.E.F.
- L'Animal de Compagnie : C.N.V.S.P.A.
Groupe de presse : Zpv
- Le Point Vétérinaire
- Les Dossiers de l'Elevage
Echos et publications de l'Académie et des Sociétés vétérinaires
- Bull. Acad. Vét. de France
- Bull. Soc. Vét. Pratique
- Revue Méd. Vét. Comp. de Lyon
- Revue de l'Elevage et de Méd. Vét. des Pays Tropic.
Services officiels
- Ann. Rech. Vét., I.N.R.A.
PRESSE SYNDICALE
S.N.V.F.
- Vétérinaires de France
- La Dépêche Vétérinaire
Syndicat vét. région parisienne
- Le Praticien Vétérinaire
ORDRE DES VETERINAIRES
- Le Bulletin de l'Ordre
PRESSE D'OPINION TECHNIQUE ET INFORMATIVE
Groupe de presse : Zpv
- La Semaine Vétérinaire
Groupe de presse Compagnie Générale de développement
- L'Action Vétérinaire

Tableau 2

| Publications | Tirage | Diffusion | Abonnement | Périodicité | (*) | Contrôle OJD | Ag. Presse ou loi 1901 | Type |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L'Animal de Compagnie | | 2 800 | 2 500 | Bimestrielle | < 1/3 | | loi 1901 CNVSPA | Sect. Tech. syndicat |
| L'Action Vétérinaire | | 3 800 | 2 700 | Bimensuelle | ≥ 1/2 | | Cie Gén. de Dév. | |
| Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France | | 2 500 | 1 500 | Trimestrielle | 0 | | loi 1901 | |
| Bulletin des G.T.V. | 3 700 | 3 300 | | Bimestrielle | 1/3 | | loi 1901 GTV | Sect. Tech. syndicat |
| Bulletin de la Société Vétérinaire Pratique | 2 500 | 1 875 | 1 632 | Mensuelle | > 1/3 | | loi 1901 | |
| Bulletin de Médecine Vétérinaire et Comparée de Lyon | 1 750 | | | Bimestrielle | 1/3 | | loi 1901 | |
| La Dépêche Vétérinaire | 6 500 | 6 489 | 3 111(**) OID 79 | Hebdomadaire | 1/2 | OJD | loi 1901 | SNVF |
| Les Dossiers de l'Elevage | 3 000 | 2 500 | 1 440 | Bimestrielle | 1/3 | | ZPV Le Point Vét. | |
| Le Praticien Vétérinaire | 3 600 | 3 500 | 3 000 | Bimensuelle | 1/2 | | loi 1901 | SNVSP |
| Le Point Vétérinaire | 4 500 | 4 211 | 3 302 OID 79 | Mensuelle | > 1/2 | OJD | ZPV Le Point Vét. | |
| Pratique Vétérinaire Equine | | 1 000 | | Bimestrielle | 1/3 | | loi 1901 AVEF | Sect. Tech. syndicat |
| Revue de l'Ordre | 7 200 | 6 000 | | Trimestrielle | 1/4 | OJD | loi 1901 | Ordre des Vétérinaires |
| Recueil de Médecine Vétérinaire | 3 500 | 3 200 | | Mensuelle | 1/2 | | loi 1901 | ENV Alfort |
| Revue de Médecine Vétérinaire | | 3 250 | 2 860 | Mensuelle | 1/4 | | loi 1901 | ENV Lyon & Toulouse |
| Recueil de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux | | 1 000 | | Trimestrielle | 1/8 | | loi 1901 | |
| La Semaine Vétérinaire | 3 500 | 3 300 | 2 565(**) OID 79 | Hebdomadaire | 1/2 | OJD | ZPV Le Point Vét. | |
| Vétérinaires de France | 5 000 | 4 809 | 3 088 | Bimestrielle | > 1/2 | OJD | loi 1901 | SNVF |

(*) % relatif du contenu non rédactionnel - (**) Diffusion payée

## I. - LES BASES JURIDIQUES ET LEGALES

### 1. Le régime général de la presse

L'Edition de la presse étant une catégorie particulière de l'éditio d'oeuvres imprimées au sens large, la presse se trouve soumise aux règles générales de l'impression et de l'édition, règles tenant à la publicité qui doi être donnée, tant à l'identité de l'imprimeur, qu'à la publication elle-même. Résumons les :

- nécessité d'identification de l'imprimeur,
- nécessité de dépôt de publication :
  - Dépôt légal : régi par la loi du 21 juin 1913 et l'A.M. du 12 octobre 1913 ; la formalité du dépôt légal s'impose pour les imprimés de toutes natures, livres périodiques, brochures ou gravures ; n'en sont exclu que les imprimés administratifs et commerciaux
  - Dépôt administratif et judiciaire

### 2. Le statut juridique des imprimés de presse périodique

Les publications périodiques sont tenues de se soumettre aux dispositions suivantes (15) :

a) La déclaration au Parquet : la publication de tout écrit périodique doit être précédée d'une déclaration faite au Parquet du Procureur de la République et contenant :

- le titre de publication et son mode de parution,
- le nom et l'adresse du directeur de la publication,
- l'indication du lieu d'imprimerie.

b) Les obligations relatives au directeur de la publication : toute publication doit comporter la mention du nom du directeur de la publication.

c) Les obligations relatives aux ressources de la publication. Ces obligations visent à lutter contre le financement occulte de certaines

publications et à assurer par conséquent, sinon l'égalité dans la concurrence, du moins une certaine loyauté. Elles visent également à soumettre la publication à un régime destiné à établir nettement l'existence de ses modalités.

Elles impliquent notamment, mais uniquement pour les agences de presse ou entreprises de presse, deux conditions :

- la justification des tirages : A.M. du 29 juillet 1946 et du 21 mai 1951 ;
- le tarif de la publicité : chaque publication doit établir son tarif de publicité pour une période de 6 mois à venir. Tout article de publicité doit nécessairement contenir la mention publicité.

Ces conditions étant précisées, l'équilibre du budget d'une publication technique et professionnelle, au tirage naturellement limité, leur condition de rentabilité et leur développement, ne peuvent se comprendre que dès lors qu'elles bénéficieront d'aides publiques. C'est alors le rôle de la commission paritaire que de sélectionner les revues qui peuvent prétendre aux aides publiques, et d'en préciser les conditions d'agrément.

## II. - LES AIDES DE L'ETAT : LA COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE

L'aide de l'état à la presse est élaborée par touches successives avec une condition habituellement reconduite : l'agrément par une commission. En 1957, la commission paritaire des papiers de presse devient la commission paritaire des publications et agences de presse. Elle traduit l'octroi ou le retrait d'un numéro d'inscription qui permet aux publications périodiques de bénéficier de l'exonération de certaines taxes fiscales et particulièrement de tarifs postaux privilégiés (18).

1. Conditions d'agrément

Les journaux et publications périodiques doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir un caractère d'intérêt général quant à la diffusion de la la pensée ;
- Satisfaire aux obligations de la loi sur la presse (A 1,2,3 ) :

&) Indication du nom de l'imprimeur et du directeur de publication

&) Avoir fait l'objet d'un dépôt légal

%) Paraître régulièrement une fois par mois au moins, le délai étant étendu à 3 mois par décision du Ministre des Finances (24 octobre 1947)

- Avoir au plus 2/3 de leur surface consacrés à des réclames ou annonces
- Etre habituellement offert au public à un prix marqué ou par abonnement
- N'être assimilable malgré l'apparence à aucune des publications visées par les catégories suivantes (et notamment) :

  • Les publications qui constituent des organes de documentation administrative ou corporative, de défense syndicale ou de propagande pour des associations ou groupements, excepté si elles présentent un caractère d'intérêt social.

  • Les publications dont le prix est compris dans une cotisation à une association ou un groupement.

  (Extrait du Code Général des Impôts, Article 72) (18)

Notons cependant que la commission a un important pouvoir d'appréciation, dû à l'impression des textes de loi. C'est ainsi qu'en 1970, devant la profusion de revues professionnelles et par souci de couvrir le déficit des postes, la commission s'attacha à revoir l'inscription de nombreuses publications.

2. Conditions particulières à la presse périodique technique et spécialisée

L'évolution vers un plus grand souci de rigueur quant à l'attribution du numéro de C.P. amène en 1979 la jurisprudence à souligner trois point fondamentaux (18, 19).

— Les associations éditant directement ou indirectement une revue doivent informer leur adhérents du caractère facultatif de l'abonnement, afin de ne recevoir la revue que s'ils en ont préalablement manifesté l'intention. Celle clause se révèle importante pour la presse syndicale.

— Les publications éditées par une association doivent comporter plus de 30 % d'information d'intérêt général, qui ne soient pas directement liée à la vie interne de l'association. Les bibliographies et analyses de publication et d'ouvrage sont considérées comme informations d'intérêt général.

— La publicité doit toujours représenter ouvertement sa fonction de publicité et ne pas chercher à se camoufler en texte rédactionnel.

On voit dès lors l'importance fondamentale de ces précisions puisque si l'octroi du numéro de C.P. permet de bénéficier de toutes les aides à la presse, son refus les empêche toutes, et on comprend de quelle manière elles peuvent modifier la conception et le contenu d'une publication (27).

Mais bien plus,que par les aides de l'état, l'équilibre économique est aujourd'hui assuré par les capitaux des publicitaires. Nous devons alors tenter de comprendre les phénomènes qui permettent aux publications de conserver leur indépendance et leur objectivité.

## III. - L'ANNONCE PUBLICITAIRE ET SON ROLE

Nous noterons sans y revenir que le nombre relativement élevé de revues, leur qualité technique et le prix relativement bas des abonnements ne peuvent se comprendre que dès lors qu'on aura postulé qu'il s'établit une addition :

- Entre la vente d'information aux abonnés : activité difficile, coûteuse, nécessitant le concours de nombreux auteurs et d'une rédaction compétente ;

- Et la vente d'espaces publicitaires aux annonceurs : poste principal des recettes véritables pour de nombreuses revues (

Nous rappellerons dans un premier temps, la forme du message publicitaire, puis à travers l'analyse des textes légaux et de l'éthique du message publicitaire, nous verrons comment s'établit entre l'annonceur et la presse une symbiose nécessaire.

1. La forme du message publicitaire

La publicité pharmaceutique, au sein du périodique, se présente sous trois formes (28) :

— L'annonce incluse dans le corps de la revue : illustrée ou non elle doit se distinguer du texte des articles techniques ou professionnels. De plus en plus, les annonceurs abandonnent les 1/4 ou les 1/2 pages, pour des pages entières ou même des doubles pages. Elles sont imprimées en couleur sur un papier plus épais que le reste de la revue.

— L'insertion entre deux pages d'un encart détachable.

— Les articles inspirés sur tel ou tel produit, véritable publicité rédactionnelle et qui doit alors être franchement signalée comme message publicitaire.

Son rôle est d'attirer l'attention en éveillant l'intérêt et, bien sûr, de convaincre le lecteur. C'est un message

- écrit et informatif : prêtant à une analyse statique et raisonnée,
- normalisé : du fait des contraintes d'édition et des prescriptions réglementaires donc facilement contrôlables,
- typiquement publicitaire dans sa présentation : suivant les mêmes techniques et parfois élaboré par les mêmes concepteurs que les annonces des hebdomadaires d'information générale,
- concis pour des raisons de coût de l'espace,
- destiné, enfin, à la communication de masse s'adressant alors à un prescripteur potentiel moyen.

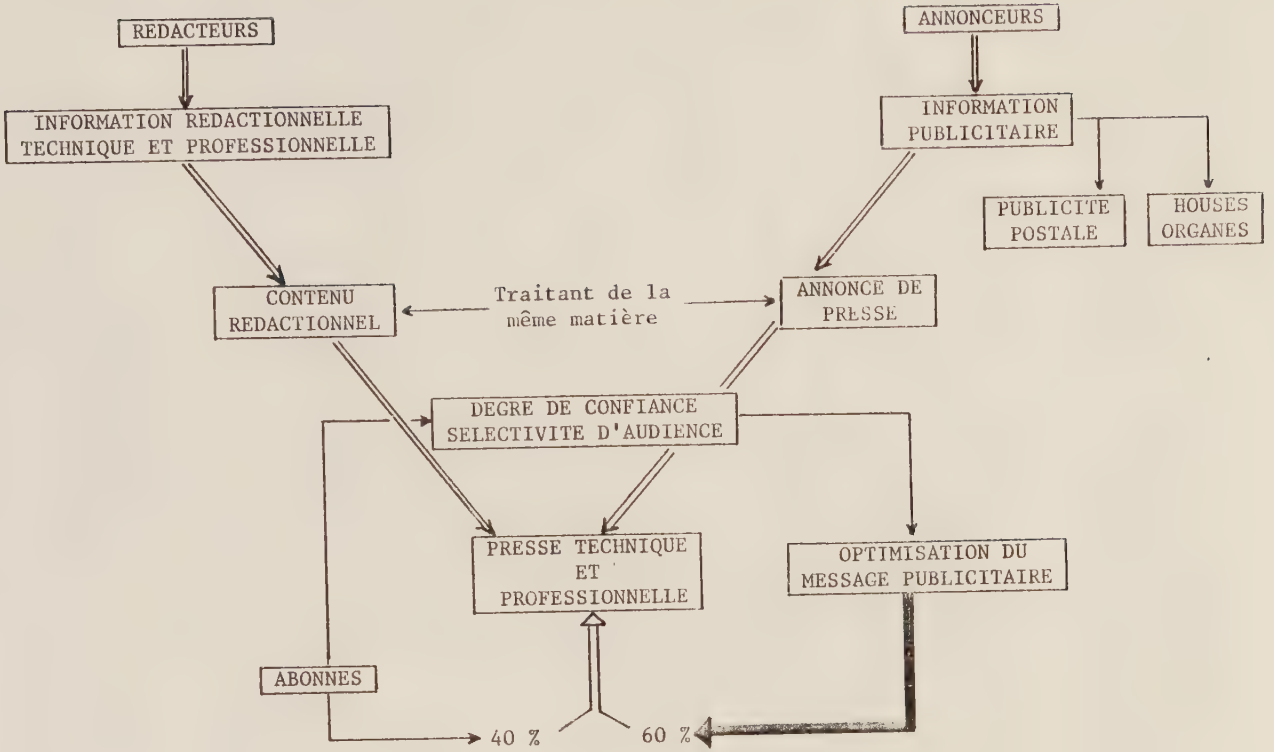


Financement

Il s'établit donc une distorsion entre cette information publicitai concentrée, répétitive, de lecture facile et rapide, et l'information rédac- tionnelle irrégulière, dispersée et de perception parfois difficile, obligean à une attention plus soutenue du lecteur.

## 2. Les rapports théoriques entre la presse professionnelle et les annonceurs

### 2.1. Le périodique vétérinaire : un créneau optimal pour l'annonceur

La presse vétérinaire, comme la presse médicale, se caractérise en ce sens que la matière du contenu rédactionnel et de l'annonce est la même. S'adressant à l'individu dans son travail et sa profession, l'audience du médium est parfaitement connu, et le message publicitaire, par sa sélectivité valorise au maximum son indice de pénétration (27). Cette optimisation est renforcée par trois phénomènes :

- Le créneau de la publicité directe est difficile à utiliser par le manque d'audience provenant du faible intérêt rédactio nel du support.
- Le degré de confiance du lecteur dans la partie rédactionnell se reporte pour une part sur le message publicitaire.
- Enfin, le lecteur est un récepteur attentif. "Par définition dans une attitude de recherche d'information, l'annonce appa- raît à ses yeux alors que son attention est en éveil". Le lec teur est dans un état de réceptivité ouverte, contrairement à la visite médicale ou la lecture du courrier publicitaire (28

Ainsi, fort de ce triple constat, l'annonceur se doit de préserver sans l'asservir, le médium que représente le périodique, d'en assurer le sou- tien financier sans altérer la confiance du lecteur.

### 2.2. Analyse des textes légaux

Le rôle de la réglementation est de définir la forme et le fond du message publicitaire. Elle prétend à la fois préserver l'éditeur et l'annon- ceur. Nous rappellerons succinctement les points principaux sur les condition générales, s'appliquant à la presse périodique technique et professionnelle p celles particulières concernant la presse et le médicament vétérinaire.

a) Conditions générales à la presse périodique technique et professionnelle

La règle d'or est que la publicité ne doit jamais chercher à se camoufler en texte rédactionnel. La loi précise en outre quatre points fondamentaux (26) :

- L'acceptation par l'éditeur d'un ordre de publicité ne confère en aucun droit pour l'annonceur à la publication de textes rédactionnels.
- L'éditeur peut refuser tout texte ou cliché publicitaire s'il les estime contraires à la ligne générale de sa publication, ses intérêts moraux ou sa loyauté commerciale.
- L'acceptation de l'ordre de publicité ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui lui est réservé.
- Est interdite toute publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur.

Par ailleurs, divers organismes interprofessionnels ont été créés pour vérifier la qualité de la publicité et contrôler, si l'annonce n'est pas, en fait, gratuite ou de complaisance. Citons notamment l'O.J.D. (Office de Justification de la Diffusion des supports de publicité, association type loi 1901), fondée en 1922, patronnée par la fédération nationale de la presse française, l'union syndicale de la presse périodique (12).

b) Conditions particulières à la publicité pharmaceutique au sein de la presse vétérinaire

La publicité en faveur des médicaments suit les dispositions R 5045 et suivantes du code de santé publique. La commission de la publicité pharmaceutique précise les contingences auxquelles doivent se conformer la publicité technique et la publicité par voie de presse. Nous en retiendrons que :

- La publicité pour des spécialités pharmaceutiques doit être loyale, véridique et contrôlable.
- Elle doit être en accord avec le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché.
- Pour les professions de santé, elle doit être maintenue dans son rôle d'information technique (A.M. du 10 avril 1963).
- Enfin, elle ne sera destinée qu'aux journaux et revues réservés au corps médical et professions de santé et diffusés exclusivement auprès d'eux (28).

La loi sur la pharmacie vétérinaire (loi du 29 mai 1975 n° 75409, article R 514644) précise que :

- La publicité en faveur des médicaments vétérinaires n'est autorisée auprès des personnes physiques ou morales, habilitées à distribuer le médicament, par les articles L 617, que pour les médicaments vétérinaires qu'elles sont autorisées à prescrire ou à délivrer.
- Toute publicité en faveur des médicaments vétérinaires doit comporter au moins neuf mentions obligatoires.

Notons enfin comme point fondamental que le décret du 24 août 1976 précise qu'en vertu de l'article 5146-44, la publicité en faveur des médicaments vétérinaires auprès du public est interdite pour les médicaments qui doivent être prescrits sur ordonnance en application de l'article L 611. Dans le cas de la publicité par voie de presse, elle sera alors exclusivement réservée à la presse destinée aux pharmaciens et aux vétérinaires et interdite dès lors aux différentes revues traitant d'élevage ou de productions animales (22).

### 3. L'indépendance de la presse vétérinaire vis-à-vis des annonceurs et ses limites

#### 3.1. Aspect économique

La presse professionnelle médicale ou vétérinaire bénéficie d'un soutien publicitaire que ne connaissent pas les autres professions. Si le coût des publications d'annonces dans la presse représente en moyenne 2,50 % du chiffre d'affaires des fabricants de médicaments (28), les recettes publicitaires constituent pour les périodiques de 35 à 70 % des recettes. Ainsi, pour le Point Vétérinaire, les comptes d'exploitation pour l'année 1978 précisent que les recettes publicitaires en couvrent 61 %. Dans son bilan de l'année 1978, la Société Vétérinaire Pratique rappelle que les insertions publicitaires ont largement contribué à couvrir les frais d'impression et de diffusion de son bulletin. On retrouverait de même des pourcentages élevés pour la presse syndicale. Est-ce dire pour autant que la presse est à la solde des annonceurs ? Certes non, et ce pour deux raisons :

- L'obligation qui est faite à l'annonceur de n'utiliser que ce médium.
- La multiplication des ressources puisque l'on note jusqu'à 10 à 12 laboratoires différents confiant leurs annonces à une même revue.

### 3.2. Aspect moral : la charte sur la publicité

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et l'Union des Annonceurs, section Pharmacie, insistent sur la nécessité que la fonction de la publicité recoupe celle de la presse pour, et uniquement, une meilleure information thérapeutique du praticien.

Par delà les dispositions légales, l'accent est mis sur la nécessité de l'honnêteté, la loyauté et l'exactitude de l'information publicitaire et, d'une manière générale, sur le fait de "respecter l'indépendance de la rédaction, donc du lecteur, en s'abstenant de toute interférence entre cette rédaction et les insertions des laboratoires" (Extrait de la charte sur la publicité : charte d'éthique de la publicité pharmaceutique) (28).

### 3.3. Limites

Elles nous semblent apparaître à deux niveaux, justement cités plus haut : économique et éthique. Le rédacteur ne manque jamais d'exercer une autocensure, puisque se priver des recettes publicitaires, c'est mourir, si bien que nulle part on ne trouvera de rubrique spéciale de thérapeutique de famille de médicaments traitant des avantages et des inconvénients de chaque spécialité. Enfin, laissons la parole à l'annonceur, en citant G.A. MARCHAL, Directeur de Roussel Uclaf, Président de la section pharmaceutique de l'Union des Annonceurs (28).

*"Un journal est un support dans une classe de médium. Il nous intéresse dans la mesure où il a un programme précis, s'adressant à un groupe clairement défini. Nous observons la presse avec sympathie, avec intérêt, mais ce n'est pas pour la subventionner, c'est parce que dans la chaîne de notre information à mémoriser, nous avons besoin de média et que la presse permet de glisser notre information dans sa lecture."*

# Quatrième Partie

## ANALYSE CRITIQUE

# I. - ANALYSE DES TITRES

## 1. Périodiques d'enseignement post-universitaire et formation permanente

### 1.1. La Revue de Médecine Vétérinaire de Lyon et Toulouse

Organe officiel des Ecoles Nationales Vétérinaires de Lyon et Toulouse, c'est le journal d'une Association déclarée sous le régime de la loi de 1901 (Revue de Médecine Vétérinaire), sans but lucratif et ayant pour objet :

- La publication de toutes revues médicales et scientifiques ;
- La participation à la création et à l'activité de toute oeuvre de recherche et de documentation scientifique et toutes opérations s'y rattachant, en conformité avec l'ordonnance du 26 août 1944, sur l'organisation de la presse.

En sont membres de droit, les professeurs, titulaires et agrégés des Ecoles Nationales Vétérinaires de Lyon et Toulouse.

Adresse de la Publication : E.N.V.T. - 31076 TOULOUSE Cédex

Imprimerie : Imprimerie du Champ de Mars - 23, rue Quevin - TOULOUSE

Directeur de la Publication : Prof. R. LAUTIE

Administrateur : Prof. D. GRIESS

Analyse

Revue d'enseignement post-universitaire au passé glorieux, elle s'est modifiée dans sa présentation et son contenu en 1980.

• Les actualités bibliographiques constituent une innovation de qualité, passant en revue les différentes disciplines avec un rare souci de concision.

• La plus grande partie de la surface rédactionnelle est consacrée à des articles de fond, ou de recherche, où l'on retrouve la signature de membres du corps enseignant, mais aussi des chercheurs de l'I.N.R.A. ou des services vétérinaires notamment. Le résumé en est traduit en Anglais, Allemand et Espagnol, suivi d'une bibliographie toujours détaillée.

• La partie "vie professionnelle" concerne uniquement les document publiés au Journal Officiel, et des informations sur la vie des Ecoles, le bulletin sanitaire, le bulletin militaire et les programmes des congrès d'enseignement post-universitaire.

• Le sommaire de la Revue est reproduit dans Current Contents. Les articles sont indexés dans le Bulletin Signalétique du C.N.R.S., de Chemical Abstracts et de Biological Abstracts.

Au total, nous retiendrons :

- Un nouvel effort louable de présentation, malgré l'absence d'illustrations en couleur qui demeurent réservées aux annonceurs ;
- La grande qualité scientifique des articles de fond ;
- Un espace non rédactionnel restreint (< 20 %), ce qui constitue une performance remarquable.

### 1.2. Le Recueil de Médecine Vétérinaire d'Alfort

Publié avec le concours du corps enseignant de l'Ecole d'Alfort, c'est le journal de l'Association pour la publication du Recueil de Médecine Vétérinaire d'Alfort (loi 1901), où l'on retrouve, à quelques variantes près les mêmes qualités que celles relevées pour la Revue de Médecine Vétérinaire

Adresse de la Publication : E.N.V.A. - 7, avenue du Général-de-Gaulle - 94704 MAISONS-ALFORT

Gérant : Madame PICOUX

Imprimerie : Imprimerie Spéciale de la Seine - CROTH 28520 SOREL MOUSSEL

Analyse

La conception de la revue et le contenu des articles sont assez semblables à ceux de la Revue de Médecine Vétérinaire, puisqu'on retrouve au sommaire :

- Enseignement post-universitaire clinique,
- Recherche,
- Bibliographie analytique des ouvrages et revues,
- Documents officiels.

Les articles, à l'opposé, apparaissent cependant plus courts et plus concis, si la bibliographie reste importante.

Notons enfin qu'à plusieurs reprises ces dernières années, le Recueil a édité des numéros spéciaux, consacrés à des cycles de formation permanente, entre autres : la cardiologie du chien ou la cancérologie spontanée des carnivores.

Au total, nous retiendrons :

- Un réel souci de séduire le lecteur par la qualité de l'illustration, avec notamment des photographies en couleur ;
- L'importance plus grande de l'espace non rédactionnel : 50 % environ, la première remarque semblant à nos yeux être directement la conséquence de la seconde.

### 1.3. Bulletin de la Société des Sciences Vétérinaires et de Médecine Comparée de Lyon

Six numéros par an, publié par la Société des Sciences Vétérinaires et de Médecine Comparée de Lyon

Adresse de publication : E.N.V.L. - MARCY L'ETOILE 69260 CHARBONNIERES-les-BAINS

Analyse

Le Bulletin publie les communications présentées au cours des séances de la Société, des notes préliminaires et des articles d'actualité. Il tente, par ailleurs, d'insister le plus souvent sur les aspects comparatifs de la médecine vétérinaire et humaine.

Nous noterons la bonne tenue des articles présentés, dans une mise en page soignée, un espace non rédactionnel réduit, pour une revue ayant par ailleurs un des plus faibles tirages parmi celles citées.

### 1.4. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France

Depuis sa création, ayant acquis le titre et les prérogatives d'une Académie Nationale en 1928, l'Académie Vétérinaire n'a cessé de publier notes et mémoires concernant les sciences fondamentales et appliquées (3). Depuis le 1er janvier 1976, le Bulletin, publié auparavant par la Société du Recueil de Médecine Vétérinaire, est édité sous la responsabilité exclusive de son bureau. Il est rédigé par Messieurs LAGNEAU et GRIMPET, avec le concours du Ministère de l'Agriculture et de l'I.N.R.A.

Analyse

L'essentiel des articles reprend les communications présentées à chaque séance, une à deux par mois, dont la matière rejoint celle des deux revues précédemment citées. Nous noterons ici l'absence de publicité, seul exemple pour la presse professionnelle.

En conclusion, le Bulletin de l'Académie, revue glorieuse, qui aujourd'hui s'essouffle, gagnerait à modifier sa présentation peu attrayante, même si les sources rédactionnelles apparaissent de qualité.

### 1.5. Bulletin Mensuel de la Société Vétérinaire Pratique de France

"La Société Vétérinaire Pratique de France"a pour objectif essentiel l'étude des questions intéressant les vétérinaires, du point de vue scientifique et sous l'angle de la pratique". Fondée en 1879, elle fait apparaître le compte rendu de ses séances (tous les mercredis) dans un bulletin publié une fois par mois.

Adresse : Société Vétérinaire Pratique - 10, place Léon-Blum - 75011 PARIS

Imprimerie : Grande Imprimerie de Troyes - 130, rue du Général-de-Gaulle - TROYES

Analyse

La qualité des discussions et communications contraste avec la présentation qui souffre d'une austérité certaine. Les comptes rendus des séances sont fidèles et l'on notera que les correspondants d'une réunion à l'autre poursuivent les discussions, assurant des interventions suivies et raisonnées.

L'espace non rédactionnel se révèle important : 50 % environ.

Au total, si le problème reste le même que pour le Bulletin de l'Académie, celui d'une présentation peu séduisante, le choix de l'appel aux annonceurs permet de maintenir la revue à un bon niveau qui se traduit par une audience satisfaisante.

### 1.6. Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux

Fondée en 1947, 4 numéros par an, publiée par l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux (10, rue Pierre-Curie - 94700 MAISONS ALFORT), publiée aux Editions Vigot - 23, rue de l'Ecole-de-Médecine - 75011 PARIS).

Analyse

L'essentiel du contenu rédactionnel est constitué de travaux originaux ayant trait aux problèmes de médecine vétérinaire tropicale, et d'extraits d'analyse, avec notamment un remarquable "digest" de la presse étrangère et française.

La bibliographie est toujours abondante et les articles sont souvent illustrés de photographies en noir et blanc, point remarquable si l'on constate la faible place octroyée aux annonceurs (mois de 1/10).

### 1.7. Annales de Recherche Vétérinaire (I.N.R.A.) (Annals of Veterinary Research)

Revue trimestrielle, publiée par le Département de Pathologie Animale de l'I.N.R.A.

Adresse de Publication : Service de Publications I.N.R.A. - C.N.R.A.
Route de Saint-Cyr - 78000 VERSAILLES

Imprimerie : Mt-Louis - CLERMONT-FERRAND

Analyse

Les Annales se composent d'articles qui doivent être des travaux originaux ou des revues non publiées antérieurement, dans un langage de diffusion international. Ces articles peuvent porter sur tous les aspects scientifiques de la médecine vétérinaire et comparée et les sujets apparentés.

D'un abord difficile et publiés en langue anglaise, les articles se révèlent d'une grande valeur scientifique, avec une bibliographie détaillée, mais d'une utilisation délicate pour le lecteur moyen. Nous retrouvons ici peu d'illustrations et une absence totale de publicité.

Au total, à côté des Annales de Biologie Animale, Biochimie et Biophysique et du Bulletin Technique du Centre de Recherches Zootechnique et Vétérinaire de Theix, nous sommes en face d'une publication qui se singularise par sa diffusion internationale et le fait qu'elle s'adresse à une partie très restreinte de la profession.

### 1.8. Bulletin des G.T.V.

Dossiers techniques vétérinaires, édité par la Section Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires du Syndicat National des Vétérinaires Praticiens Français.

Siège : 10, place Léon-Blum - 75011 PARIS

Directeur de la Publication : Mr. FERRAND, Docteur-Vétérinaire

Imprimerie : Grande Imprimerie de Troyes - 130, rue du Général-de-Gaulle - TROYES

En 1970, les Groupements Techniques Vétérinaires départementaux et fédéraux se regroupent au sein du S.N.G.T.V., dont l'action est d'assurer la formation continue et la mise à jour des connaissances de ses membres dans le cadre de l'éducation permanente.

"Loin de mettre en cause la relation traditionnelle vétérinaires-éleveurs, l'action des G.T.V. ne vise que l'animal et n'a pour préoccupation que la qualité des services et son adaptation aux conditions techniques de la production animale". (10)

Analyse

A l'usage des vétérinaires ruraux, consacré plus particulièrement à la pathologie du bétail, le Bulletin renferme des articles originaux et le texte des conférences prononcées lors des journées ou des cycles de formation permanente. La revue rencontre un succès grandissant auprès des praticiens. L'information y est essentiellement technique et facilement utilisable, rapportée dans des articles courts, bien illustrés et facilement détachables. L'espace non rédactionnel reste restreint : 1/3 environ.

Les vétérinaires praticiens syndiqués ont droit également en diffusion restreinte à une annexe, traitant des comptes rendus et des programmes des réunions nationales et départementales.

Au total, nous noterons que le Bulletin des G.T.V., issu des sections techniques du Syndicat et appartenant à la profession, constitue un excellent outil de formation permanente, reflet du travail entrepris sur le terrain par les sections départementales. Signalons enfin que l'agrément en commission des agences de presse a nécessité de ne plus inclure automatiquement l'abonnement dans la cotisation syndicale sans que le nombre d'abonnements ait eu à en souffrir.

1.9. L'Animal de Compagnie

En 1958, est créée une association type loi 1901 : la Conférence Nationale des Vétérinaires Spécialistes des Petits Animaux. Elle publie un recueil, les Actes de la Conférence, qui prend pour titre en 1968" l'Animal de Compagnie".

Servie par abonnement aux membres de la conférence, c'est une revue confraternelle qui rend compte des échanges fructueux entre praticiens.

Directeur de la Publication : Dr. GION, Secrétaire Général de la Conférence
Imprimerie : PAIRAULT - 79120 LEZAY

Analyse

Uniquement consacrés à la clinique des petits animaux, les articles sont précis, pratiques et remarquablement illustrés. Ecrits pour une part importante par les praticiens eux-mêmes, ils sont le fruit de leurs travaux sur le terrain avec toujours le souci de faire partager leur expérience professionnelle. La revue publie également les comptes rendus des textes prononcés dans les différents congrès internationaux, nationaux ou régionaux, consacrés aux animaux de compagnie.

L'illustration est toujours de qualité, avec parfois des photographies en couleur et certains numéros sont complétés de séries de diapositives coupées dans le même envoi. Notons enfin la remarquable chronique d'hématologie du Dr. GROULADE et la revue de publications et de thèses ayant pour sujet la médecine et la chirurgie des chiens, chats et oiseaux.

En conclusion, nous retiendrons que l'Animal de Compagnie est un remarquable exemple de revue conçue par des praticiens, véritable tribune formative. La qualité de la présentation tient de la performance quand on relève le faible pourcentage des annonces : 20 % environ.

Son succès enfin apparaît évident, si l'on considère le nombre relativement faible de praticiens exerçant exclusivement en clientèle urbaine.

1.10. Pratique Vétérinaire Equine

Actes de la Conférence Nationale des Vétérinaires Spécialistes du Cheval. C'est une revue de "recyclage professionnel et d'intérêt général publiée sous le patronnage de l'Association Vétérinaire Equine Française (A.V.E.F.).

Directeur de la Publication : J.F. CHARY

Analyse

Trois rubriques au sommaire de la revue :

- Information et vie de l'Association,
- Articles de recyclage et formation permanente,
- Courrier des lecteurs.

Nous retiendrons la qualité de la présentation avec photographies en couleur et l'excellent niveau scientifique du contenu rédactionnel.

1.11. Le Point Vétérinaire

Revue d'enseignement post-universitaire et de formation permanente, le Point Vétérinaire a représenté une véritable révolution au sein de la presse professionnelle. Fondé en 1973, par P. DEVISME et P. JOIN-LAMBERT, c'est, certes, une publication dirigée par des vétérinaires, mais qui sont aussi devenus de véritables professionnels de l'information. Ainsi, l'on trouve dans la liste du comité de rédaction de nombreux enseignants et chercheurs (I.N.R.A., I.T.P., Industrie Pharmaceutique...), un avocat et de nombreux praticiens marquant l'éclectisme de la revue.

S.A.R.L. Le Point Vétérinaire - 12, rue de Marseille - 94700 MAISONS ALFORT

Imprimerie : Z.P.V. Le Point Vétérinaire, même adresse
Directeur de la Publication : P. JOIN-LAMBERT

Le Point Vétérinaire est adhérent au syndicat de la presse médicale, contrôle par l'O.J.D. et publie une fois l'an le compte d'exploitation simplifié de la Société.

Analyse

D'un format standard 21 x 29,7 cm, la revue privilégie la qualité de la presentation et de la mise en page, servie en cela par une impression en Offset et quadrichromie. Les articles sont remarquablement illustrés par une profusion de tableaux et une abondance de photographies en couleur et noir et blanc. Il s'établit un équilibre raisonné entre ceux à portée pratique, ou de recherche, et ceux traitant d'un problème clinique donné comparab alors à une véritable page d'enseignement. Des numéros entiers peuvent égale ment être consacrés à un thème précis, telle la dysplasie de la hanche ou la pathologie de la reproduction des carnivores, avec toujours une grande valeu didactique.

La publication est complétée par "Véto Annonces" : remplacements, assistanats ou offres de clientèles.

Au total, le Point Vétérinaire représente une formule séduisante maintenant bien rodée et qui plaît comme semblent le prouver les enquêtes, puisqu'il apporte aux praticiens et aux élèves des Ecoles, des données préci ses sous une présentation attrayante. L'importance relative de l'espace non rédactionnel (50 % environ) explique en partie les qualités techniques de la revue.

1.12. Les Dossiers de l'Elevage

Les Dossiers Vétérinaires des Elevages Rationnels sont rassemblés dans cette revue bimestrielle (5 numéros par an).

Directeur de la Publication : F. TOURNIER, Docteur Vétérinaire
Rédacteur en Chef : A. JOYEUX-SALAVIZE, Docteur Vétérinaire
Adresse : 12, rue de Marseille - 94700 MAISONS ALFORT

Analyse

A côté du Point Vétérinaire, mais d'une diffusion plus restreinte, les Dossiers de l'Elevage, fondés en février 1976, se veulent un moyen parmi

d'autres d'apporter une réponse aux problèmes nutritionnels et sanitaires, facteurs limitants de la rentabilité d'un élevage rationnel. C'est donc une revue technique de formation permanente, qui souhaite présenter une analyse et une synthèse des innombrables informations fournies par la recherche zootechnique et vétérinaire. Les articles sont soignés dans leur présentation et leur contenu, illustrés de nombreux tableaux et schémas, et classés en rubriques consacrées respectivement aux bovins, ovins-caprins, volailles et gibier, porcins.

Au total, les Dossiers apportent une information de qualité sous forme d'articles de synthèse excessivement didactiques, replaçant des éléments de pathologie, notamment de pathologie de groupe, dans un cadre zootechnique élargi.

2. Revue de l'Ordre des Vétérinaires

L'Ordre est une institution de droit public créé par la loi du 23 août 1947, dont les dispositions essentielles sont inscrites aux articles 312 et 341 du Code Rural.

Porteur d'une éthique professionnelle garantissant une pratique débouchant sur un service de qualité, c'est l'arbitre privilégié entre la profession et la société, tout autant qu'un élément de structuration interne.

La revue est trimestrielle et publiée par le Conseil Supérieur de l'Ordre.

Adresse de la Publication : Ordre National des Vétérinaires -
10, place Léon-Blum - 75011 PARIS

Imprimerie : Z.P.V. - 12, rue de Marseille - 94700 MAISONS ALFORT

Gérant de la Publication : Mr. CLOUET, Docteur Vétérinaire

Analyse

On retrouve à la lecture de cette revue :

- Le rapport des activités de l'Ordre et notamment les audiences de la Chambre Supérieure de Discipline ;

- Des informations variées : Arrêts de la Cour et Jurisprudenc
  Publications au Journal Officiel, rapport du Conseil d'Admi-
  nistration de l'Association Centrale des Vétérinaires

D'une présentation quelque peu austère et d'une lecture qui peut parfois paraître difficile, c'est une revue bien à part au sein de la presse professionnelle, rapportant une information originale.

3. Périodiques d'information professionnelle

3.1. L'Action Vétérinaire

Magazine d'information professionnelle édité par la Compagnie Géné rale de Développement. Notons dès l'abord, que ce groupe de presse édite aus Le Moniteur des Pharmaciens, L'Elevage Bovin, L'Elevage Porcin, Le Courrier Avicole et Tracteurs et Machines Agricoles, entre autres publications.

Adresse de la Publication : 11, rue Godefroy-Cavaignac - 75411 PARIS Cédex
Directeur : René POUPRY
Rédacteur en Chef : Frédéric WEHRUNG

Fondée en 1944 par Marcel GUICHARD, Docteur Vétérinaire, c'est alo un journal de défense des intérêts de la profession, brillant reflet des lut tes syndicales et porte-parole du groupe praticiens. La publication reste à l'époque variée avec de nombreux articles d'intérêt général sur l'art, l'éco nomie rurale ou la vie des associations. Elle est devenue aujourd'hui, ayant à plusieurs reprises changé de main en conservant son titre, un magazine d'information professionnelle dont l'originalité procède de son indépendance vis-à-vis des groupes professionnels constitués.

Analyse

L'information professionnelle est abondante et l'absence de volont polémique permet d'ouvrir les colonnes aux différentes tendances : informati évènementielle, ou articles de fond où se confrontent les prises de position des groupes syndicaux, de l'administration, du corps enseignant, des associatio

professionnelles du monde agricole. L'Action tente alors de replacer les problèmes de la profession vétérinaire dans un contexte socio-économique. La maîtrise des techniques journalistiques apparaît évidente quand on sait que le rédacteur en chef de la revue est un journaliste.

Notons enfin que la publication souhaite aujourd'hui étoffer son domaine rédactionnel de rubriques techniques et de formation permanente.

Au total, l'Action Vétérinaire apparaît comme se singularisant du reste de la presse professionnelle informative, par l'esprit même de sa publication. Elle se veut une tribune plus critique que propagandiste.

### 3.2. La Semaine Vétérinaire

Publication hebdomadaire de l'Actualité Vétérinaire, la Semaine se présente comme une revue de grande originalité et d'une efficacité remarquable. L'esprit qui y préside tente de retrouver celui qui animait les nombreuses publications de la fin du XIXe siècle : emplir ses colonnes d'une information évènementielle, riche, complète, précise, sous une présentation attrayante (13). On lit la Semaine comme "on lit le journal".

Fondée en 1976 par Philippe DEVISME et Patrick JOIN-LAMBERT, elle tentait alors de combler une place laissée libre au sein de la presse professionnelle.

Adresse de la Publication : Le Point Vétérinaire - 12, rue de Marseille - 94700 MAISONS ALFORT

Directeur de la Publication : P. JOIN-LAMBERT

Analyse

Il s'établit un juste équilibre entre les articles sur la vie professionnelle et de formation permanente, les seconds ayant pris une place plus importante ces deux dernières années. D'un format 31 x 43 cm, type quotidien, en quatre colonnes, la mise en page est toujours attrayante, servie par une illustration originale. L'information recouvre tous les domaines professionnels

rapports techniques résumés sur les principaux entretiens ou séminaires de formation permanente, articles techniques sur des problèmes pathologiques d'actualité, revue d'articles originaux relevés dans les publications étrangères, mais aussi, une masse d'informations brèves sur la vie professionnelle replaçant souvent les problèmes du vétérinaire dans un contexte socio-économique élargi. La revue se complète, enfin, d'une rubrique d'aides, remplacements et cessions de clientèle et d'une vaste présentation du calendrier des réunions de formation permanente.

Au total, nous considérons la Semaine Vétérinaire à travers son originalité, celle de traiter l'information technique de façon évènementielle, comme un essai fructueux qui nous semble avoir redonné un nouveau souffle à la presse vétérinaire.

4. La presse syndicale

Au service de la profession, se préoccupant essentiellement de la défense de ses intérêts et de ses rapports avec les autres couches socio-professionnelles, la presse syndicale représente le trait d'union nécessaire entre les dirigeants et les adhérents puis entre les adhérents eux-mêmes, out de cohésion et de concertation. C'est une presse militante, corporative, le syndicalisme vétérinaire disposant de trois publications que différencient leur périodicité, leur conception et leur approche de l'information, même si aujourd'hui leur volonté et leur contrôle sont identiques :

- Vétérinaires de France : bimestriel
- Le Praticien Vétérinaire : bimensuel (depuis 1977)
- La Dépêche Vétérinaire : hebdomadaire (1980).

Vétérinaires de France procède de l'Echo des Sociétés et Associatic Vétérinaires, fondé en 1878, qui devient en 1922 le Bulletin Trimestriel du Syndicat National des Vétérinaires. C'est l'organe officiel du S.N.V.F., qui se fera toujours l'écho des instances dirigeantes du syndicat.

En 1957, la section de la Seine, critiquant le syndicat national du point de vue statutaire notamment, s'élevant contre la conception du bulletin syndical dont les comptes rendus lui paraissent insuffisants, crée un syndicat autonome et publie un bulletin qui se veut "l'organe de la libre pratique vétérinaire, le porte-parole et le trait d'union de tous les praticiens, le dernier rempart de la profession en ce qu'elle a de libéral" (40). L'exacerbation des contradictions au sein du syndicat national bonifie son audience, si bien qu'en 1961, après les réformes du statut consacrant l'autonomie de l'organisation syndicale des praticiens au sein d'une structure fédérale, la revue devient la tribune du groupe praticiens. En 1977, le Télégramme du Praticien devient la Dépêche Vétérinaire.

### 4.1. Vétérinaires de France

C'est l'organe du Syndicat National des Vétérinaires Français (S.N.V.F.) (10, place Léon-Blum, 75011 PARIS).

Contrôlé par l'O.J.D. depuis 1980, Vétérinaires de France se présente comme une revue rénovée, dont la conception et la réalisation ont été récemment confiées (mai 1979) à un cabinet de relations publiques : "Perspective et Animation", afin d'en améliorer la présentation et la mise en page. C'est une publication qui se veut plus de réflexion que d'action, fidèle reflet de l'activité et de la pensée syndicale, plus analytique et plus complète, moins synthétique que la Dépêche Vétérinaire (36). De plus, la nécessité de l'octroi d'un numéro de commission paritaire implique que l'information diffusée ne soit plus uniquement syndicale, mais aussi axée sur des thèmes d'intérêt général.

Ainsi, à côté de résumés et de comptes rendus des congrès et réunions syndicaux, la revue s'est-elle étoffée de rubriques variées : gestion, fiscalité, problèmes juridiques, formation permanente, envisagés plus sous un angle socio-culturel que purement technique.

L'espace non rédactionnel couvre près de 50 % de la surface.

Au total, Vétérinaires de France, dans sa nouvelle forme, apparaît comme un périodique qui tente de cerner tous les aspects de la vie professionnelle, s'attachant toujours au long de ses colonnes à défendre les intérêts professionnels, en améliorant l'image de marque du vétérinaire.

### 4.2. La Dépêche Vétérinaire

hebdomadaire de l'information vétérinaire.

Adresse : 10, place Léon-Blum - 75011 PARIS
Rédacteur en chef : Gérard PELIERES
Imprimerie : S.A. PAIRAUT - 79120 LEZAY

Si l'on retrouve les mêmes signatures que dans Vétérinaires de France, l'information ici est traitée de manière toute différente : plus évènementielle, plus concise et plus rapide. La Dépêche sert de bulletin de liaison adressé à tous les membres du syndicat qui en expriment le souhait, se faisant l'écho des comptes rendus de réunions syndicales ou de toute information intéressant les adhérents.

Elle est un moyen aisé de faire passer des mots d'ordre syndical d'une façon rapide et claire, ce qui se traduit par une audience importante au sein de la profession.

D'un format peu différent de la Semaine Vétérinaire, permettant une présentation plus aérée en même temps qu'un recours aux annonceurs mieux compris, elle est imprimée en deux couleurs, sur huit pages et quatre colonnes.

On y retrouve une importante rubrique de petites annonces gratuites des extraits du Journal Officiel et la présentation des programmes de formation permanente.

Ainsi, dans un style qui lui est personnel, avec des titres choc, pleine page, elle joue auprès des adhérents du syndicat le rôle essentiel d'un bulletin de liaison ardent et combattif.

### 4.3. Le Praticien Vétérinaire

C'est un"journal"bimensuel (depuis 1977) édité par le syndicat des vétérinaires de la région parisienne.

Adresse : 171, avenue Pierre-Brosolette - 92240 MALAKOFF

Rédacteur en chef : Stanislas KUBICZ

Le Praticien Vétérinaire semble *a priori* faire double emploi avec les deux revues syndicales citées plus haut. En fait, la revu a choisi, au travers d'articles écrits uniquement par des praticiens, une troisième voie : celle de se présenter comme un journal d'humeur.

Deux points nous paraissent essentiels à noter, soulignant l'originalité de cette publication :

— Les articles se sont nécessairement modifiés, avec l'avènement de la Dépêche, s'écartant d'une pure actualité pour revenir à tête reposée, ayant aiguisé sa réflexion et son sens critique sur cette même actualité (24). L'information brute est alors en fait censé être connue et l'on s'attache plus à en souligner les retombées, avec toujours le souci de défendre les intérêts professionnels des praticiens.

— Le premier, le Praticien a essayé de répondre aux problèmes de gestion qui se posent quotidiennement au vétérinaire, ceci au travers de remarquables rubriques, telles que gestion et fiscalité, dossier social ou gestion du patrimoine. De même, la publication ouvre ses colonnes au porte-parole de la C.A.R.V. ou de l'Association Française des Femmes de Vétérinaires.

Au total, le Praticien Vétérinaire est un journal d'opinion à vocation nationale, dont 91 % des lecteurs exercent une activité libérale. C'est un journal conçu "par des praticiens pour des praticiens".

## II. - ANALYSE CRITIQUE DU CONTENU REDACTIONNEL

Dans une deuxième analyse plus globale, au terme de l'étude des différents titres de la presse vétérinaire française, nous formulerons quelques critiques, en fait plus sur la forme que sur le fond, celui-ci apparaissant satisfaisant, même si les revues françaises n'ont que peu de diffusion en dehors de nos frontières ; rappelons aussi que ces dix dernières années, la qualité de la presse professionnelle s'est sensiblement améliorée, de l'avis des lecteurs eux-mêmes.

Nous retiendrons cinq points qui nous apparaissent essentiels à souligner :

a) Si l'on fait abstraction de la presse syndicale, il apparaît que plus des 3/4 de la surface rédactionnelle sont consacrés avant tout à l'information technique du praticien et à la mise à jour de ses connaissances, quand 10 % en moyenne au contraire sont réservés à la vie professionnelle.

b) Un des pôles d'intérêt constant reste la thérapeutique, ce qui rejoint essentiellement la préoccupation du lecteur moyen. L'attractivité d'une revue semble plus forte dès lors que l'information y est brève, concise et essentiellement pratique. Forts de ce constat, les périodiques d'information générale ouvrent régulièrement leurs colonnes à des articles techniques.

c) Les articles socio-économiques et les services de consultation juridique, de gestion ou de fiscalité, hors la presse syndicale, sont de faible importance. Ils apparaissent cependant plus que nécessaires, quand on connaît la pénurie de l'enseignement en la matière. Au sein des revues, ils sont toujours de qualité, collant au plus près, aux préoccupations du lecteur qui ici plus que jamais cherche une information précise et facilement utilisable.

d) Nous noterons avec regret la relative pénurie d'iconographie et le classicisme un peu triste bien souvent de la mise en page. Il est dommage, à l'heure où l'image est reine, de constater la parcimonie des clichés réservés en général aux annonceurs. Par ailleurs, il est frappant de constater

la bonne santé des périodiques où la mise en page, vivante et ingénieuse, donne un relief certain aux données brutes de l'information.

e) Enfin, nous nous attacherons à souligner un problème dont l'approche apparaît délicate, mais qui, à notre avis, constitue un handicap pour beaucoup de périodiques : c'est celui des sources de l'information et, par là même, des auteurs.

- Les sources de l'information sont souvent les mêmes dans différentes revues et certaines semblent s'essouffler du fait de la pénurie de sujets originaux. L'article ne devient plus alors qu'une partie de cours magistral ou le texte intégral prononcé lors d'une conférence, que l'on retrouve parfois dans plusieurs publications.
- Le choix n'est peu ou pas fait de la pratique de "re-writing", qui donne aux revues américaines leur audience justifiée, où le texte ressort plus alerte, plus nerveux et plus attractif, ceci expliquant peut-être, outre la barrière de la langue, le faible rayonnement de la presse française dans les pays anglo-saxons.
- Persiste enfin le problème de la rémunération des auteurs, qui ne semble pas toujours bien comprise, face à la densité rédactionnelle des publications.

Cependant, au-delà des critiques, il nous apparaît indéniable que la presse vétérinaire technique et professionnelle est souvent de qualité, collant aux préoccupations du lecteur, caractérisée le plus souvent par une présentation soignée et une densité rédactionnelle conséquente. C'est d'ailleurs un outil apprécié du vétérinaire qui lui conserve une confiance importante, comme nous le montre le chapitre suivant.

## III. - ATTITUDE DES VETERINAIRES FACE A LA PRESSE PROFESSIONNELLE

### 1. Avant-propos

Il apparaît difficile de savoir quelle est l'attitude globale des vétérinaires face à la presse professionnelle prise dans son ensemble. Et ce, pour plusieurs raisons :

— La diversité des périodiques et leur classification en trois groupes : formation permanente, presse syndicale et périodiques d'information générale, ne permettent en rien de les comparer. Les motivations de lecture rejoignent alors en effet les préoccupations de celui qui recherche une certaine information dans un but bien précis.

— La quantification des abonnements n'est en rien synonyme de lecture, de nombreuses revues étant conçues au sein d'associations ou pour la presse syndicale, constituant un bulletin de liaison plus qu'un véritable périodique.

— Par ailleurs, les rares enquêtes effectuées auprès des lecteurs n'ont, semble-t-il, pour but que d'établir un palmarès de notoriété et d'audience (les résultats pouvant alors facilement être manipulés)plus que d'lyser des préoccupations de lecture. Elles sont coûteuses, souvent subventionnées par les annonceurs à la recherche d'une optimisation de la rentabilité de l'investissement publicitaire. Ainsi, pour la presse médicale, si au contrair une multiplicité d'enquêtes a été réalisée ces dernières années, et notamment par le C.E.S.S.I.M. (Centre d'Etude sur les Supports de l'Information Médical fondé par l'Union des Annonceurs, la Chambre Syndicale de la Presse Médicale et diverses agences de publicité), elles n'apporte que peu de résultats qualitatifs (10, 19).

— Enfin, des sondages réalisés par les périodiques auprès de leurs lecteurs ne sont révélés que les résultats favorables à ces mêmes périodiques, tant il est vrai que l'information est souvent filtrée avant d'être transmise.

Il n'est plus dès lors question de savoir de façon précise quel type de presse souhaite le lecteur, mais seulement de dégager, et ce presque sur un mode impressionniste, les données essentielles de l'attitude du lecteur face à la presse professionnelle, les revues se disant les plus lues paraissant alors les mieux adaptées.

Nous nous servirons pour ce faire des résultats de trois enquêtes réalisées uniquement auprès de praticiens, constituant, il est vrai, la majorité des lecteurs potentiels (82 %) et portant sur les deux dernières années.

A - Enquête réalisée par voie téléphonique en juillet 1980 pour le syndicat de la presse médicale par le cabinet Antoine MINKOWSKI, sur les moyens d'information du vétérinaire auprès de 150 praticiens.

B - Partie d'enquête réalisée en 1980 par l'Action Vétérinaire auprès de 675 praticiens : "Vétos, vous avez la parole" (42).

C - Une prise de pouls réalisée par nous, entre novembre 1978 et août 1980, auprès de 120 praticiens (réponses 62, échantillon non représentatif), notre approche étant plus qualitative et en ce sens difficilement quantifiable.

L'analyse des différents résultats en notre possession nous amènera à les regrouper en quatre points :

- Quel rôle joue aujourd'hui la presse dans l'information du praticien ?
- Quel type de publications semble le plus adapté à la recherche de cette information ?
- Comment est perçue la valeur informative de l'annonce au sein des publications ?
- Enfin, quelles suggestions propose le lecteur ?

## 2. La place de la presse professionnelle dans l'information du praticien

La presse est toujours citée en premier lieu par le vétérinaire, lorsqu'on l'interroge sur ses différents moyens d'information. Elle apparaît de loin comme le moyen le plus usité.

Reprenons les résultats de l'enquête A :

| | MOYENS D'INFORMATION | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Du Vétérinaire Praticien | | Du Médecin Généraliste* | |
| | Moyen cité | Moyen utilisé le plus fréquemment | Moyen cité | Moyen utilisé le plus fréquemment |
| Presse professionnelle | 84,0 % | 64,0 % | 94 % | 64 % |
| Visite médicale et information des lab. | 44,0 % | 16,7 % | 57 % | 18 % |
| Séances de recyclage (congrès, conférences E.P.U.) | 60,0 % | 8,0 % | 46 % | 7 % |
| Documentation audio-visuelle | 8,0 % | 2,0 % | 5 % | 1 % |
| Contacts entre confrères | 25,3 % | 15,3 % | 12 % | 3 % |
| Sans réponse | 1,3 % | 6,0 % | — | 12 % |

* octobre 1978

On remarque que 64 % des vétérinaires praticiens interrogés (contre 64 % pour les médecins) utilisent comme outil d'information préférentiel la presse professionnelle. On observe par ailleurs dans la même enquête que les praticiens ayant une clientèle canine ou à prédominance canine (75,4 %) utilisent plus systématiquement les revues spécialisées dans le but de s'informer que leurs confrères ayant une clientèle mixte ou à prédominance non canine (54,3 %). Ceux-ci, au contraire, attachent une place plus importante à l'information dispensée par les laboratoires et au contact avec leurs confrères.

Nous noterons aussi la concordance relative entre médecins et vétérinaires, la seule distorsion significative étant relevée au chapitre "contacts avec des confrères", ceux-ci semblant plus profonds et plus nécessaires chez les vétérinaires, signe d'une meilleure sociabilité de la profession.

L'enquête réalisée par l'Action Vétérinaire montre des résultats comparables. A la question posée : Quels sont les moyens d'information qui vous paraissent le mieux adaptés à vos préoccupation par ordre d'importance ? Les réponses données ont été les suivantes :

| | Presse vétérinaire | Sessions de formation | Information directe par les Laboratoires | Délégués des Laboratoires |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 49 | 35 | 8 | 9 |
| 2 | 36 | 31 | 16 | 15 |
| 3 | 11 | 13 | 42 | 26 |
| 4 | 4 | 20 | 34 | 50 |

(L'Action Vétérinaire) (42)

La presse apparaît ici encore comme le moyen le mieux adapté, précédant les sessions de formation avec un degré de confiance élevé, à l'inverse de l'information directe des laboratoires jugée comme non objective.

Par ailleurs, nombreux sont les vétérinaires praticiens à recevoir et lire avec certes plus ou moins d'intérêt et de temps (40 mn par semaine en moyenne d'après notre sondage), un nombre important de revues (5 à 7 en moyenne). La lecture y est décrite comme incomplète, le praticien faisant un tri bien souvent systématique entre les articles. La mise à jour des connaissances ne constitue cependant ni une contrainte, ni une préoccupation majeure pour l'avenir de la profession, ce problème étant cité en 6e et 7e places, loin derrière les problèmes fiscaux, la loi sur la pharmacie, les rapports avec l'administration ou les organisations agricoles.

| Préoccupations majeures pour l'avenir de la profession (40) | Praticiens | Fonction-naires | Salariés | Total |
|---|---|---|---|---|
| Ouverture des frontières de la C.E.E. | 5,80 | 5,2 | 6,3 | 6,20 |
| Charges fiscales et sociales | 8,60 | 4,2 | 6,3 | 6,40 |
| Loi sur la pharmacie | 6,30 | 5,6 | 8,2 | 6,75 |
| Empiètements sur l'activité professionnelle | 7,75 | 5,4 | 7,2 | 6,90 |
| Formation dans les Ecoles | 4,80 | 7,5 | 4,6 | 5,30 |
| Formation continue | 4,50 | 7,7 | 5,1 | 5,40 |

(L'Action Vétérinaire) (42)

Nous noterons cependant que les problèmes de formation continue semblent d'importance pour les vétérinaires de la fonction publique.

Ainsi, le vétérinaire, lisant peu quoique abonné à un nombre important de revues qu'il considère comme sérieuses, pratiques et objectives, reconnaît dans la presse professionnelle le meilleur moyen d'être valablement informé.

3. Les préférences des lecteurs

Si donc, la presse professionnelle est bien notée dans son ensemble les analyses des enquêtes d'audience des publications vétérinaires nous permettent d'appréhender quel type de publication recherche le lecteur moyen. Nous considèrerons cependant avec une certaine réserve les résultats fournis par les enquêtes A et B, en fonction des restrictions notées plus haut, quant à l'interprétation des résultats quantitatifs sur l'audience d'une publication.

### 3.1. Revues d'enseignement post-universitaire et de formation permanente

| A<br>- Quelles revues connaissez-vous pour les avoir consultées cette année ?<br>- Parmi celles-ci, lesquelles lisez-vous assez fréquemment ? | | | B<br>- Quelles sont les revues professionnelles que vous recevez et lisez régulièrement ?<br>(Par ordre de préférence) |
|---|---|---|---|
| 1. Le Point Vétérinaire | 66,0 % | > 90 % | 1. Le Point Vétérinaire |
| 2. L'Animal de Compagnie | 36,7 % | > 80 % | 2. Le Bulletin des G.T.V. |
| 3. La Revue de Médecine Vétérinaire | 25,3 % | > 70 % | 3. L'Animal de Compagnie |
| 4. Le Recueil de Médecine Vétérinaire | 24,0 % | > 70 % | 4. Le Bulletin de la Société Pratique |
| | | | 5. La Revue de Méd. Vétérinaire |
| | | | 6. Le Recueil de Méd. Vétérinaire |

La presque similitude des résultats (si ce n'est le Bulletin des G.T.V. qui semble avoir été oublié dans l'enquête A) amène deux observations :

— Le praticien recherche avant tout une information facilement assimilable et directement utilisable sur le terrain, délaissant quelque peu les revues plus rigoureuses et plus scientifiques. Son souci est bien souvent de retrouver des articles courts, bien présentés et répondant à ses problèmes quotidiens de diagnostic et de thérapeutique. L'excellent classement par ailleurs des revues techniques du syndicat constitue plus qu'en encouragement pour le travail effectué sur le terrain.

— Au contraire, les revues des Ecoles, semblent déservies par leur présentation et peut-être tout autant par l'aridité de certains sujets, travaux d'expérimentation ou de recherche.

Le choix de maintenir un niveau scientifique élevé au détriment de l'audience se comprend mieux quand on peut comprendre qu'il n'existe pas pour ces publications une nécessité de rentabilité (association type loi 1901).

Il s'établit alors une distorsion entre une presse universitaire que l'on pourrait qualifier de presse de prestige, et un ensemble de publications où les contraintes d'une nécessaire rentabilité banalisent l'information, au détriment de l'originalité des articles, sinon de la satisfaction du lecteur.

Notons aussi que d'après notre sondage, moins de 2 % des praticiens lisent régulièrement ou assez souvent des revues en langue étrangère, et notamment en Anglais, pourtant d'une grande richesse informative.

### 3.2. Presse syndicale

La presse syndicale recueille un bon indice de lecture. Bulletin de liaison, la Dépêche Vétérinaire est connue de plus de 80 % des praticiens interrogés dans l'enquête A et la fréquence de lecture est supérieure à 44 %. Des résultats comparables apparaissent pour le praticien vétérinaire. Le lecteur semble alors particulièrement sensible aux articles traitant de gestion et de fiscalité, ce qui se comprend aisément quand on sait la complexité et l'importance de ces problèmes dans la pratique libérale.

### 3.3. Presse d'information professionnelle

Pour ce qui est, enfin, de la presse d'information générale, les résultats des deux enquêtes sont particulièrement contradictoires et nous sont apparus entachés d'une nette partialité, l'enquête réalisée pour le syndicat de la presse médicale citant la Semaine Vétérinaire loin devant l'Action, l'enquête réalisée par l'Action Vétérinaire apportant un résultat inverse. Nous en dirons simplement que leur périodicité (hebdomadaire ou bimensuelle) est un facteur extrêmement favorable à leur audience. Héritières d'un passé glorieux, traitant l'information technique et professionnelle de façon évènementielle, elles sont autant appréciées que nécessaires.

4. La perception de l'annonce au sein du périodique

Le quatrième problème qui apparaît à nos yeux est celui de savoir comment est perçue l'annonce publicitaire par le lecteur. Dès l'abord, nous dirons que le pourcentage de l'espace non rédactionnel n'est pas supérieur pour la presse professionnelle à ce qu'il représente au sein des divers périodiques d'information générale. Pour nos correspondants, l'annonce n'est alors pas ressentie comme excessive et jamais nous n'avons, à de très rares exceptions près, pu relever qu'elle cherche à se camoufler en texte rédactionnel ou que l'annonceur cherche à porter atteinte à l'objectivité du rédacteur.

Dès lors, la question posée reste de savoir si les annonces font partie des moyens d'information du lecteur et notamment des moyens d'information thérapeutique. La réponse est "oui" pour 57,8 % des personnes interrogées dans l'enquête A. Près de 60 % des vétérinaires considèrent que les annonces figurant dans les revues professionnelles constituent un moyen d'information. L'annonce est décrite comme bien faite et attractive, surtout en ce qui concerne les encarts. La technique sans faille du concepteur n'est certes pas étrangère à ce résultat.

5. Aspect qualitatif

Nous noterons enfin au terme de cette analyse, quelques aspects plus qualitatifs rapportés par nos correspondants :

— Le souhait, plusieurs fois exprimé, d'avoir à sa disposition des condensés de lecture des digests, qui reprendraient en les classant par discipline les différents articles recensés dans la presse professionnelle.

— Celui de voir plus souvent des compléments audio-visuels associés à des articles écrits.

— La recherche d'une certaine uniformisation des formats des revues, permettant une classification plus pratique des articles. De même, le souci d'une harmonisation dans la recherche et l'utilisation de l'information, les mêmes articles se retrouvant souvent à quelques mois d'intervalle dans des revues différentes.

— La difficulté d'approche et de lecture de certains articles de recherche ou travaux expérimentaux qui mériteraient, eu égard la qualité des sujets traités, d'être résumés par leurs auteurs afin de ne plus rebuter le lecteur.

En conclusion, il apparaît nettement que le lecteur reste attaché à la presse professionnelle, et ce d'autant plus qu'elle répond à ses problèmes quotidiens sur le plan technique et professionnel. Nos correspondants, pour une grande part (66 %), considèrent que la presse vétérinaire française est d'un bon niveau et la jugent comme indépendante vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques. Ils ont confiance dans l'information qu'ils reçoivent et diverses publications constituent pour eux autant d'outils qu'ils jugent indispensables. Mais il apparaît d'ores et déjà pour beaucoup que l'avènement de la télématique et des banques de données risque de modifier de façon conséquente la sérénité commune du lecteur et du rédacteur (43).

# C O N C L U S I O N

*"Dépourvu de tout intérêt scientifique, l'exercice professionnel n'est plus qu'un moyen de subsistance"*

Marcel CLOUET, Dr. Vét.

Accroître son patrimoine technique et intellectuel, se libérer des complexes nés de la concurrence amplifiée par d'autres groupes mieux structurés, se donner les moyens, par là même, d'exercer sereinement son exercice professionnel en honorant sa profession, telles apparaissent les nécessités objectives auxquelles doit se résoudre le vétérinaire, constamment seul face à ses responsabilités dans sa pratique quotidienne. Aujourd'hui encore, la presse professionnelle, véhicule de l'évolution des techniques, instrument de cohésion et d'identification sociale, joue un rôle fondamental dans cette éternelle recherche de promotion individuelle et d'épanouissement moral.

Nous avons vu comment, au long des années, elle a toujours représenté un élément de structuration, tout autant que l'alibi intellectuel d'une profession estimée, justifiant la juste revendication d'un monopole en vertu d'une compétence sans faille. Et ce parallèlement à une triple évolution : la relative diminution du rôle du praticien et partant l'importance accrue du corps professoral et de recherche à la source de l'information ; le rôle joué par le syndicalisme dans l'organisation de la profession et de la formation permanente ; l'interdépendance accrue entre presse professionnelle et annonceurs, condition indispensable à sa survie et son développement.

Dès lors, conscient de la dépendance économique des publications vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques, il nous est apparu essentiel de montrer de quelle façon elles ont su garder leurs distances et conserver une relative liberté de manoeuvre. A travers la nécessité qu'ont les annonceurs d'utiliser le médium que constitue le périodique pour bonifier l'indice de pénétration du message publicitaire, il s'établit un équilibre profitable entre les deux partenaires. Bien plus, la presse professionnelle représente un

support particulier, médiatrice entre les praticiens, les enseignants et les chercheurs, mais aussi entre les praticiens et les industriels annonceurs, l'information publicitaire diffusée en son sein ayant avant tout le souci d'être utile au prescripteur potentiel.

L'étude de l'attitude du vétérinaire face à la presse professionnelle objective le fait qu'aujourd'hui, le lecteur voit toujours dans l'information écrite le meilleur moyen d'être valablement informé. L'étude analytique des titres nous a prouvé le bon niveau d'ensemble de la presse française, souligné par la confiance et la fidélité de l'abonné. Au contraire, les critiques se sont attachés à mettre en lumière les dangers d'un certain immobilisme et d'une lenteur d'adaptation aux techniques nouvelles. Enfin, la plus juste nécessité est apparue comme celle d'une presse que le praticien ne considère pas uniquement comme une presse qui l'informe, mais surtout comme une presse où il s'exprime.

Mais, au-delà de notre constat, plus essentielle apparaît aujourd'hui une évolution que chacun s'accorde à considérer comme irréversible et dont nous pouvons d'ores et déjà apprécier les prémices : celles d'une transformation radicale des modes de diffusion de l'information. Force est de constater la double mutation technique et psychologique des années 80, la télématique permettant une démultiplication des systèmes d'information, l'audio-visuel faisant appel aux sens que notre civilisation a développés. Déjà, l'I.M.A. (Informatique Médicale Automatisée), département de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (I.N.S.E.R.M.), possède quatre services informatiques : service de recherche bibliographique, service de diffusion d'articles sur microfiches, banque de données scientifiques et service d'orientation et de renseignements généraux. Bien plus, grâce aux vidéotextes, vidéocassettes, câbles bidirectionnels, avec ou sans support papier, le professionnel aura accès à une diversification de l'information omniprésente et instantanée. Se posera alors plus que jamais le problème de l'exactitude et de la qualité de ce qui circulera dans ces réseaux, puisque les entreprises de presse ou les groupes professionnels structurés ne seront qu'une minorité parmi d'autres à vendre de l'information. Si enfin cette diversification peut permettre, au travers

des banques de données et des différents systèmes documentaires, d'accéder au plus grand nombre possible de sujets et d'analyses en accroissant le stock des connaissances utilisables, jamais ne pourra être réduit l'écart entre l'information, l'analyse et l'action, et loin d'isoler le professionnel, elle ne fera qu'amplifier et élargir un dialogue nécessaire au sein et à l'extérieur de la profession.

Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire
rapporteur

Professeur A. CHERMETTE

Vu : Le Directeur de l'Ecole
Vétérinaire

Professeur R. LAUTIE

Le Président de la Thèse

Professeur CATHALA

VU ET PERMIS D'IMPRIMER
Toulouse, le 30.11.1981
L'Administrateur provisoire de
l'Université Paul Sabatier

Professeur D. BANCEL

# BIBLIOGRAPHIE


1. AGNES Y., CROISSANDEAU J.M. - Lire le Journal : Pour comprendre et expliquer les mécanismes de la presse écrite avec 110 fiches pratiques. 1ère Edit., St-Julien-de-Sceaux, Lobies, 1979, 264 p.

2. ALBERT P. - La Presse. 2e Edit., Paris, P.U.F. Que Sais-Je, 1971, 126 p.

3. Anonyme - Il y a 100 ans Louis Nicol. La Semaine Vétérinaire, 1979, 124, 3-4.

4. AUBY J.M., DUCOS ADER R. - Le droit de l'information. 1ère Edit., Paris, Dalioz, 1976, 629 p.

5. BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P. - Histoire générale de la presse française. Tome V : 1958 à nos jours. 1ère Edit., Paris, P.U.F., 1976, 550 p.

6. BORDERIE G. - La formation permanente du praticien. Bulletin du S.N.V.F., 1972, 18, 11-14.

7. BRESSOU C. - Histoire de la médecine vétérinaire. 2e Edit., Paris, P.U.F. Que Sais-Je, 1970, 128 p.

8. CAYROL R. - La presse écrite et audiovisuelle. 1ère Edit., Paris, Themis, 1973, 628 p.

9. CLOUET M. - La formation permanente du vétérinaire. Bulletin du S.N.V.F., 1972, 18, 7-10.

10. DELAFOLIE P. - L'activité de la S.N.G.T.V. Le Praticien Vétérinaire, 1979, 138, 9-10.

11. DELOUPY H. - Annonce au lecteur. L'Union Vétérinaire, 1864, 1, 3-5.

12. DESPLAS B., VERDIER L. - La publicité. 5e Edit., Paris, P.U.F. Que Sais-Je, 1970, 128 p.

13. DEVISME P., JOIN-LAMBERT P. - La Semaine Vétérinaire, 1981, 200, 1.

14. DUBY J.L. - Historique et actualisation du syndicat national des vétérinaires français. Thèse Doct. Méd. Vét., Toulouse, 1972, 62 p.

15. DUCOS ADER R. - Bases juridiques et légales de la presse périodique. Les Cahiers de la Presse Française, 1979, 160, 177-183.

16. DUPUY M. - Prospectus. J. Prat. Méd. Vét., 1830, 1, 1-2.

17. DURAND F. - Répartition et libre circulation des vétérinaires dans la C.E.E. Thèse Doct. Méd. Vét., Alfort, 1976, 82 p.

18. FABRE-ROSANNE H. - La commission paritaire des agences de presse et de publicité. Presse Actualité, 1970, 143, 56-63.

19. GALLES J.P. - L'information médicale. Les supports de l'information. Thèse Doct. Méd., Bordeaux, 1973, 190 p.

20. GORET P. - A la découverte de l'ancêtre de l'actuelle Semaine Vétérinaire La Semaine Vétérinaire, 1979, 126, 1-4.

21. IMBERT B. - Syndicats et syndicalisme vétérinaire. Thèse Doct. Méd. Vét., Lyon, 1975, 141 p.

22. Journal Officiel de la République Française : Ministère de la Santé, 24 août 1976, Décret 7680 du 24 août 1976, 5150, 5151, 5152.

23. LE BERRE G. - Cinquante ans de vie syndicale. Bulletin du S.N.V.F. Plaquette du Cinquantenaire, 1971, 9, 27-31.

24. LECAIN A. - Libre propos. Le Praticien Vétérinaire, 1981, 138, 5-6.

25. LEDUC R. - La publicité, une force au service de l'entreprise. 5e Edit., Paris, Dunod, 1978, 328 p.

26. LEDUC R. - Qu'est-ce que la publicité ? 2e Edit., Paris, Dunod, 1976, 159 p.

27. LEMOINE M. - L'information médicale : La formation médicale continue. Thèse Doct. Méd., Bordeaux, 190 p.

28. MILLET J.F. - La publicité dans la presse médicale. Indice de l'information pharmacothérapeutique des laboratoires. Thèse Doct. Méd., Strasbourg, 1976, 75 p.

29. NICOL L. - L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire. 1ère Edit., Garches, Chez l'Auteur, 1974, 623 p.

30. PAILLET M. - Le journalisme. Fonction et langage du IVe pouvoir. 1ère Edi Paris, Dendel, 1974, 224 p.

31. PERCHERON G. - A nos lecteurs. La Semaine Vétérinaire, 1886, 1, 3-4.

32. PRINCE M. - Avant-propos. J. Méd. vét., 1845, 1, 3-5.

33. QUENTIN M. - Cinquantenaire du syndicat national. Revue de l'Ordre National des Vétérinaires, 1971, 17, 7-9.

34. QUIVOGNE F. - A nos lecteurs. L'Echo des Sociétés et Associations Vétérinaires, 1878, 1, 10-11.

35. ROSSIGNOL M. - Présentation au lecteur. La Presse Vétérinaire, 1880, 1, 1-2.

36. ROYER P. - Editorial. Vétérinaires de France, 1979, 8/9, 1-11.

37. SERVAN-SCHREIBER J.L. - Le pouvoir d'informer - 1ère Edit., Paris, Lafont, 1972, 310 p.

38. TARIF-MEDIA - Spécial Presse Médicale, 1979, 3, 528-530.

39. THIRY F. - La profession vétérinaire et l'évolution de l'agriculture : Réflexions sur la conjoncture actuelle. Thèse Doct. Méd. Vét., Lyon, 1976, 148 p.

40. TRIAU B. - Editorial. Le Praticien Vétérinaire, 1959, 1, 5-6.

41. VOYENNE B. - La presse dans la société contemporaine. 4e Edit., Paris, Armand Colin, 1971, 368 p.

42. WEHRUNG F. - Enquête : Vétos vous avez la parole. L'Action Vétérinaire, 1980, 807-808, 17-30 & 19-34.

43. WOLTON D. - Les mass media comme alternative démocratique. Le Nouvel Observateur, 1979, 679, 66-67.